Deuxième Année — N° 185 CINQ CENTIMES Dimanche 27 Janvier 1895

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire..	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements.....	6 »	12 »	22 »
Etranger (Union postale).....	9.50	19 »	36 »

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
de 9 heures du matin à minuit
LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON
TÉLÉPHONE

ANNONCES
Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :
A LYON : Au Bureau du Journal, Place des Terreaux, 7
A PARIS : Dans toutes les Agences de Publicité.

FIN DE LA CRISE -- LE CABINET RIBOT

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Très prochainement, le **NOUVEAU LYON** commencera la publication d'un nouveau feuilleton :

Raymond Meyreuil

PAR

Georges de LYS

un des écrivains les plus justement réputés de la jeune génération littéraire et dont les œuvres sont déjà universellement répandues et hautement appréciées.

RAYMOND MEYREUIL

est l'étude d'un cas passionnel des plus émouvants et des plus attachants.

Cette œuvre peut compter parmi les meilleures de M. **Georges de LYS.**

Nous sommes convaincus que

RAYMOND MEYREUIL

obtiendra auprès de nos lecteurs, le plus grand et le plus légitime succès.

BULLETIN DU JOUR

Le ministère Ribot a été constitué définitivement ce soir. Les décrets paraîtront demain à l' « Officiel ».

Il reste cependant à pourvoir les portefeuilles de la guerre et de la marine. Le premier a été offert au général Jamont et le second à l'amiral Besnard.

L' « Oxus », courrier du Tonkin, est arrivé à Marseille apportant le détail de nombreux combats livrés à des partis importants de pirates.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, M. de Lanessan n'avait pas pris passage à bord de ce transport.

Un engin suspect a été découvert à Paris, dans les sous-sols du musée Grévin.

Lire à la 3me page nos dépêches de la dernière heure.

L'Election du 1er Arrondissement

Huit jours seulement nous séparent du scrutin et la lutte électorale n'est pas encore engagée. Les partis en présence commencent à peine à prendre position.

Des nombreux prétendants à la succession de M. Burdeau, dont nous avons donné la liste, il n'en est jusqu'ici que deux qui aient fait acte de candidats :

M. Guillaumou, ancien député du 5e arrondissement, ex-questeur de la Chambre, est soutenu par le comité radical et par le Comité de l'union des républicains radicaux ;

M. A. Faure, conseiller municipal, professeur à l'Ecole vétérinaire, se présente sous le patronage du Comité central des républicains radicaux du 1er arrondissement.

Bien que les affiches apposées se bornent à énoncer les indications ci-dessous, nous savons que le programme politique de ces deux candidats est identique. Tous deux sont des républicains de gouvernement. Cela nous suffit pour être certains que, quel que soit l'élu, la portée de l'élection sera la même et que les intérêts des électeurs seront confiés à des mains loyales et capables.

La question qui se pose, au premier tour, est donc purement une question de personnes, le principe étant, dans les deux cas, sauvegardé. Dans ces conditions, nous n'avons pas à prendre parti entre MM. Guillaumou et Faure et nous nous en remettons avec confiance au bon sens éclairé de nos concitoyens du soin de déterminer celui des deux candidats qui est le plus digne de leurs préférences.

Mais il doit être bien entendu que l'un et l'autre devront prendre l'engagement préalable de se désister, au second tour, en faveur de celui des deux qui aura obtenu le plus de voix. **Ainsi l'exige la discipline républicaine.**

Quant à la candidature socialiste, qui ne manquera pas de surgir d'ici à dimanche, — un nom a déjà été prononcé dans une réunion purement officieuse — nous considérons comme également indispensable qu'elle soit tenue en dehors de la convention préjudicielle dont nous venons de parler. Il ne saurait y avoir, en effet, de terrain d'entente entre les partisans de la République progressiste et ces adversaires déclarés de tout gouvernement, dont les excès nous mènent droit à la dictature.

On sait, d'ailleurs, comment les socialistes ont coutume de procéder en pareil cas et de quelle manière ils respectent les traités de ce genre lorsque l'événement a tourné contre eux.

Donc, établissement d'une ligne de démarcation infranchissable entre les républicains de gouvernement d'une part, et les socialistes de l'autre ; liberté absolue, au premier tour ; ralliement, au second, sur le nom du candidat le plus favorisé : telle est la ligne de conduite dont nous ne nous sommes jamais départis et que nous recommandons, une fois de plus, à la patriotique sagesse des électeurs.

Faut-il ajouter que nous serions heureux de voir MM. Guillaumou et Faure inscrire, en tête de leur programme de réformes nécessaires, la révision de la loi sur la presse ? Nous n'avons cessé de la réclamer. La dernière crise en a démontré surabondamment la nécessité, et nous restons convaincus que nul gouvernement n'est possible tant qu'il sera permis à des pamphlétaires sans scrupule de traîner dans la boue les hommes les plus respectables, d'autant plus impunément qu'ils visent plus haut.

Lettre Parisienne

Paris, 25 janvier.

LE NOUVEAU CABINET. — LE BUDGET. — LES SOCIALISTES. — L'AMNISTIE. — TOUT A LA PAIX.

La concentration revient sur l'eau.

Cette fois, elle a des chances d'aboutir. Ce ne sera pas une concentration comme la voulaient MM. Bourgeois et Brisson, mais une concentration anodine, comme je vous mandais hier, qui, au lieu de tenter un rapprochement impossible entre des opinions extrêmes, réunirait les plus radicaux des modérés aux plus modérés des radicaux. Dans ces conditions, la combinaison peut réussir.

La faute de M. Bourgeois a été d'oublier le budget qui presse, pour s'occuper des principes qui peuvent attendre.

Primo vivere, deinde philosophari. Cette sage maxime que nous avons apprise sur les bancs du collège est, plus que jamais, de circonstance. Le budget est vraiment la question vitale. On pourra discuter plus tard s'il faut l'établir avec des impôts sur *le* revenu ou sur *les* revenus ; l'essentiel, fin janvier, est de l'*établir* sur des impôts quelconques, car un grand pays comme la France, dont les dépenses se chiffrent par plus de trois milliards, ne peut pas, ne doit pas vivre en puisant dans sa caisse sans compter, ainsi que font les prodigues.

Il paraît que telle est bien la note qui domine à l'Elysée.

Le Cabinet aura pour objectif principal, je dirais même unique, de faire voter le budget, tel qu'il a été établi par M. Poincaré. Ce qui fait que cet homme d'Etat est tout indiqué pour rester dans le ministère avec le portefeuille des finances. Le télégraphe vous dira les autres noms choisis parmi ceux qu'on met en circulation.

Tous les partis s'agitent, offrant leur ours respectif.

Les protectionnistes insistent beaucoup pour faire agréer M. Méline. Ce serait tomber de Charybde en Scylla, pour quoi je doute qu'ils y réussissent ; mais enfin tout est possible, même d'échapper aux radicaux pour tomber dans le protectionnisme.

Je ne vois vraiment pas ce qu'il y aurait encore à protéger ; nous sommes barriéadés avec tant d'art que les importations augmentent, tandis que les exportations diminuent, ce qui est un dogme économique tout à fait nouveau.

Si, au moins, on nous protégeait contre les socialistes !

Vous verrez bientôt sur quel ton, avec quelle arrogance ils vont parler ! Dans les centres politiques gouvernementaux, on n'est pas sans inquiétude au sujet du débordement révolutionnaire qui augmente sans qu'on prenne des mesures pour l'endiguer. Ce sera la difficulté la plus grande à laquelle se heurtera le cabinet qui, espérons-le, va naître.

Dans les couloirs de la Chambre, on dit que, pour l'aider dans sa tâche, plusieurs modérés, qui étaient opposés aux propositions de M. Poincaré, se disposent à faire le sacrifice de leurs opinions pour déblayer le terrain.

Il paraît que le ministère, quel qu'il soit, acceptera l'amnistie. Il y a, dans la majorité modérée, bien des membres qui ne pardonnent pas à Rochefort les grossièretés dont il les abreuve tous les jours. Je le comprends ; mais, là aussi, il conviendrait de faire abstraction des ressentiments personnels pour s'épargner les obsessions quotidiennes des partis extrêmes, De toute façon, il faut que le gouvernement se cuirasse de fermeté et qu'il soit préparé à empêcher tout excès du parti révolutionnaire, qui, on le voit bien, ne recule devant rien.

La situation extérieure est tout à fait pacifique ; dans tous les pays, chacun ne pense qu'à ses embarras intérieurs.

Les élections sont prochaines en Angleterre avec la chute inévitable de lord Roseberry, qui a perdu tout prestige, et l'avènement au pouvoir de lord Salisbury-Balfour, qui se tient prêt dans la coulisse. Elles le sont aussi en Italie, où le triomphe de Crispi paraît certain. L'Allemagne et l'Autriche se débattent avec les socialistes.

Nous pouvons donc travailler en paix. Personne ne nous dérangera.

UN PARISIEN.

Service téléphonique

LA Crise Ministérielle

(De nos rédacteurs spéciaux)

Paris, 26 janvier.

ACCEPTATION DE M. RIBOT

La note suivante est communiquée à la presse :

M. Ribot s'est rendu ce matin à 11 heures à l'Elysée. Il a informé le président de la République qu'il acceptait la mission de constituer un cabinet.

L'entretien entre le président de la République et M. Ribot a duré de 11 heures à midi.

LES INTENTIONS DE M. RIBOT

Paris, 2 heures 35.

On pense généralement que M. Ribot communiquera aujourd'hui même la liste de ses collaborateurs au président de la République et que le décret d'investiture des nouveaux ministres pourra paraître demain à l'*Officiel*.

On sait que M. Ribot a déclaré lui-même que s'il réunissait dans sa mission, il se présenterait lundi devant les Chambres.

Voici ce qu'à l'heure actuelle on dit de ses intentions.

Il est confirmé que M. Ribot se réservera le portefeuille des finances, pour aplanir les difficultés qu'a causées à M. Bourgeois l'attributidn de ce portefeuille.

On estime qu'on ne connaîtra pas la constitution définitive du ministère avant 6 heures.

M. Ribot veut éviter aussi, à sa combinaison ce qui s'est produit pour celle de M. Bourgeois, dont les collaborateurs, livrés à la publicité au fur et à mesure de leur acceptation, étaient aussitôt discutés, livrés en pâture à la malignité publique et bien vite démonétisés avant d'avoir servi.

M. Ribot n'entend pas livrer au public son ministère par bribes et morceaux ; il ne veut le faire connaître qu'en bloc.

COLÈRES RADICALES. — CE QUE SERA LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Paris, 3 h. 20.

L'acceptation de M. Ribot a réveillé toutes les fureurs des amis de la concentration.

Les radicaux sont déjà frémissants d'indignation et, en arrivant au Palais-Bourbon, nous avons aperçu M. Camille Pelletan, la crinière hérissée comme aux jours des grandes batailles, pérorant avec animation.

Ça sent la poudre... la poudre radicale avec un alliage de poudre socialiste. L'aie en est tout imprégné.

Les vaincus sont prêts à livrer bataille ; les amis de la combinaison avortée menacent M. Ribot d'une lutte épique et d'une guerre sans merci, parce qu'il réussit là où M. Bourgeois a échoué et pourrait avoir réussi.

Voilà ce que n'oublient pas MM. les radicaux. On leur fait honte de leur impuissance.

Il faut bien reconnaître qu'ils ont un autre motif d'être mécontents, c'est celui-ci : le cabinet Ribot sera, selon toute apparence, modéré, purement et simplement modéré.

Quoi de plus naturel cependant ?

La concentration, en la personne de M. Bourgeois, l'enfant chéri du radicalisme, vient de faire le plus lamentable aveu d'impuissance qu'ait encore enregistré notre histoire parlementaire. Et bien ! qu'elle cède la place à d'autres, à de plus habiles, à de plus sincères.

Les noms déjà mis en avant sont un indice formel de la nuance à laquelle appartiendra le nouveau cabinet et de sa note politique.

A part M. Chautemps, député radical de Paris, dont on parle pour les colonies, tous ceux qu'on désigne comme les futurs collaborateurs de M. Ribot, appartiennent au parti modéré.

Pour terminer ces indications préliminaires, veut-on les noms de ceux, dont on dit que M. Ribot s'est assuré le concours ? Ce sont MM. Poincaré, Hanotaux, Trarieux, Leygues Cochery, Chautemps, Descubes, André Lebon, et le général Chanoine.

Bien entendu cette liste peut subir encore quelques modifications, mais, à l'heure actuelle elle est accueillie, sinon comme certaine, du moins comme très-vraisemblable.

Mais, tel qu'il sera composé, le ministère aura une signification suffisamment précise ; tout le monde le comprend d'ailleurs, et M. Rouvier, qui n'est pas suspect, hochait la tête tout à l'heure, dans les couloirs, en disant :

« Ne sera-t-il pas trop modéré ? Il va avoir à subir un assaut formidable à la Chambre. »

M. FRANCIS CHARME

Paris, 3 heures 50

M. Francis Charme, député, qui est un ami personnel de M. Ribot, a pris part à toutes les négociations préliminaires, mais à titre purement consultatif, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et sans avoir eu, à aucun moment, le désir de faire partie du cabinet. M. Charmes est, on le sait, rédacteur au *Journal des Débats*, ses opinions extrêmement modérées et sages sont bien connues.

NOUVEAUX PRONOSTICS

Paris, 4 heures 25.

Comme nous vous le faisions prévoir, on apporte déjà des modifications à la première liste que nous vous avons transmise des collaborateurs probables de M. Ribot.

On dit maintenant que M. Georges Cochery ne fera pas partie de la combinaison ; il aurait refusé successivement deux portefeuilles, en faisant valoir, non sans raison, que sa présence à la commission du budget, dont il est le rapporteur général, est indispensable pour soutenir le budget devant la Chambre, maintenant que M. Poincaré quitte les finances.

M. André Lebon n'aurait probablement pas de portefeuille. M. Ribot, dont il est l'élève et l'ami personnel, le prendrait avec lui comme sous-secrétaire d'Etat.

On parle de M. Barthou pour la justice, la présence de M. Trarieux dans ce ministère, étant jugée impossible à cause des relations étroites qui unissent le sénateur de la Gironde avec M. Raynal. Dans ces conditions, M. Trarieux prendrait le commerce ; M. Marty, député de l'Aude, l'agriculture ; M. Chautemps, la marine ; le général Jamont, — on dit que le général Chanoine aurait décliné les offres qu'on lui a faites — la guerre ; enfin, M. Delcassé resterait aux colonies.

Ce ne sont là, nous le répétons, que des pronostics.

Comme nous l'avons dit, rien de certain ne sera connu avant ce soir.

M. CHAUTEMPS

Paris, 4 h. 25.

On s'égaye un peu de l'entrée de M. Chautemps dans la combinaison Ribot.

Cet honorable sera un peu isolé, mais on assure que cela ne le gênera pas.

Elu, comme radical-socialiste, dans le 3e arrondissement de Paris, après avoir été conseiller municipal autonomiste et avoir même présidé, en 1889, au moment de l'Exposition, l'Assemblée communale de Paris, M. Chautemps, après des démêlés retentissants avec son comité électoral, a pris tout récemment le parti, héroïque mais dangereux, de couper sa queue radicale en envoyant promener son comité, et il en profite pour entrer dans un cabinet modéré.

Nos lecteurs voudront bien se souvenir que, dès hier, nous avons fait prévoir l'entrée de M. Chautemps dans le ministère Ribot. J'ajoute que nous avons été les seuls de toute la presse.

A LA CHAMBRE

Paris, 4 h. 40.

A mesure que la journée s'avance les couloirs s'animent davantage.

Le petit jeu des combinaisons continue. A chaque instant de nouveaux noms sont mis en avant. Il serait fastidieux de relever tous ces racontars fantaisistes.

Citons une assez jolie critique du système de la concentration par M. Jourdan (du Var), lequel nous semble voir assez juste quand il dit :

« Ce qui a empêché M. Bourgeois d'aboutir, c'est qu'il a voulu faire de la concentration positive avec un programme des réformes. Que n'a-t-il imité l'exemple de M. de Freycinet qui réussissait en concentrant l'arc-en-ciel politique, sans programme, avec de pures négations. On se partageait les places et les croix fraternellement et tous les partis étaient contents. »

Paris, 5 heures.

Les radicaux s'apprêtent à entrer vigoureusement en campagne.

M. Goblet est, dès maintenant, chargé par le groupe de l'extrême-gauche, d'interpeller le nouveau cabinet sur sa politique générale, immédiatement après la lecture de la déclaration ministérielle.

Ah ! ils ne perdent pas de temps, les radicaux ! J'ai idée que la Chambre leur ménage une veste sérieuse, car, enfin, ne pensez-vous pas que nous avons eu assez de crises comme cela !

D'autres radicaux ont un autre plan qu'ils exposent ainsi :

« Nous allons laisser vivre le cabinet jusqu'à ce qu'il ait fait voter l'amnistie par le Sénat, puis nous le jetterons par dessus bord. »

Pas plus malin que cela ! ! !

Les journaux du parti vont, dès demain matin, commencer une campagne qu'on nous annonce comme devant être des plus violentes. Ils vont insulter M. Félix Faure qu'ils accusent de les avoir joués en faisant échouer la combinaison Bourgeois, comme ils insultaient M. Casimir-Perier, et leurs attaques vont se reporter de M. Dupuy sur M. Ribot.

Pour ce dernier, il y aura de nouveaux arguments. On va l'accuser d'avoir étouffé l'affaire du Panama, lors de sa première présidence du Conseil et d'être vendu à l'Angleterre.

Tout le monde est prévenu, on le dit à qui veut l'entendre : la campagne de colonies va recommencer et le nouveau ministère fera fort bien de s'armer de courage et de patience.

Paris, 5 heures 20.

Le bruit se répand dans les couloirs que les collaborateurs de M. Ribot sont en ce moment réunis chez lui, rue de Tournon, en une sorte de premier conseil de cabinet.

On ajoute que les ministres de demain se rendront ensuite à l'Elysée où M. Ribot les présentera à M. Félix Faure.

La réunion qui a lieu en ce moment s'occuperait, dit-on, de l'attribution du portefeuille des colonies, qui soulève, paraît-il, quelques difficultés. On parle maintenant de M. Trarieux, sénateur de la Gironde, pour ce poste.

M. RIBOT A L'ELYSÉE

Paris, 6 h. 25.

M. Ribot s'est rendu à l'Elysée à 6 heures. Il a déclaré au président de la République, après lui avoir rendu compte de ses démarches, qu'il croit sa combinaison sur le point d'aboutir.

LA SITUATION

Paris, 7 h. 15.

Voici exactement quelle est la situation à cette heure. M. Ribot a six concours assurés, savoir ceux de MM. Hanotaux, Leygues, Poincaré, Trarieux, Chautemps et Hugot. Il attend quatre réponses pour les autres portefeuilles.

Le futur président du conseil, chez qui une réunion des ministres de demain a eu lieu, comme nous l'avons dit, de 4 heures à 5 heures et demie, paraît certain d'aboutir. C'est aussi l'expression générale, mais comme nous l'avons dit, M. Ribot ne tient pas à voir ses ministres trop discutés à l'avance.

C'est pour ce motif que, dit-on, la liste définitive ne serait connue que demain, lors même que les adhésions attendues arriveraient ce soir à M. Ribot.

Ce bruit, ajoutons-le, rencontre beaucoup de créance.

Paris, 7 h. 30.

Voici la liste qui vient d'être mise en circulation et qui paraît donner des indications assez vraisemblables.

M. Ribot, finances et présidence du conseil ; M. Hanotaux, affaires étrangères ; M. Leygues, intérieur ; M. Poincaré, instruction publique ; M. Trarieux, justice ; M. André Lebon, commerce ; M. Dupuy-Dutemps, travaux publics ; M. Hugot, agriculture ; le général Chanoine, guerre ; l'amiral Besnard, marine ; M. Chautemps, colonies.

On dit que le général Jamont auquel le portefeuille de la guerre a été offert aurait préféré conserver le poste d'inspecteur d'armée auquel il vient d'être appelé.

L'amiral Besnard est actuellement préfet maritime à Brest.

On prétend encore qu'il se pourrait qu'il y eût chassé-croisé entre MM. Leygues et Poincaré, le premier restant alors à l'instruction publique.

NOUVELLES DU TONKIN

Combat à Tuyen-Quan — Exploits de Pirates.

Marseille, 26 janvier.

Le paquebot *Oxus*, des Messageries maritimes, courrier de Chine et du Japon est arrivé cette nuit avec 180 passagers.

M. de Lanessan, contrairement à ce qu'on avait annoncé, ne se trouvait pas à bord.

Les journaux du Tonkin apportés par l'*Oxus* donnent les nouvelles suivantes :

« Dans la nuit du 8 au 9 décembre, la garnison de Tuyen-Quan a été réveillée par une fusillade nourrie. Cent hommes sous le commandement du capitaine Alix, ont engagé un combat terrible contre une bande de huit cents pirates qui attaquait la plaie. Le combat s'est livré dans les broussailles et dans les marécages où il était impossible d'avancer. Le corps à corps avec l'ennemi a été presque immédiatement forcé.

« Le chef de bataillon Thomasset, commandant la région, a envoyé immédiatement des renforts que le capitaine Alix a pu échelonner sur les mamelons voisins de la place. Le capitaine a repris alors une offensive vigoureuse et s'est lancé à la poursuite des pirates en déroute qu'il a rejoints sur la rive opposée du Cao-La, et qu'il a complètement battus et dispersés. Un ordre du jour a félicité les troupes qui ont marché et combattu pendant 28 heures, privées de nourriture et de repos, sans qu'une seule plainte se soit faite entendre.

« Sur quelques points, les pirates harcèlent les habitants et les dépouillent ; la perception des impôts devient par suite très difficile dans ces endroits. Certains villages privés de ressources refusent même de payer. Une bande de trois cents pirates s'est installée sur le Song-Tchaï et a brûlé une dizaine de petits villages.

« Dans la nuit du 1er décembre, l'inspecteur Samaran surprenait les bandes de De-Quin, installées à Eruong-Bat. Après un combat qui ne dura pas moins de vingt minutes, l'inspecteur Samaran s'emparait de quelques armes à tir rapide, de cent cartouches et 300 kilos de fer destinés à la fabrication de canons de fusils. Les pirates se sont bien défendus ; dix des leurs ont été tués, au nombre duquel un Lang-Binh.

« Le P. Bon, des Missions étrangères, auteur d'un manuel de la langue annamite et savant distingué, est mort le 10 décembre à Ke-Ben, dans la province de Than-Hoa. »

Le Parti Socialiste

ENTRE GUESDISTES ET RÉVOLUTIONNAIRES

Roubaix, 26 janvier.

L'élection au conseil général qui va avoir lieu dimanche, nous donne déjà le spectacle des divisions qui règnent dans le parti socialiste.

Deux candidats sont en présence ; celui des guesdistes et celui des socialistes révolutionnaires.

Ces derniers ont fait afficher un appel aux électeurs dans lequel ils malmènent fort les guesdistes et leur « louche politique ». Ils les traitent « d'opportunistes du socialisme » (*sic*) et leur reprochent « leurs honteux trafics ».

Décidément ce n'est pas la concorde qui règne parmi les socialistes.

LES SCANDALES

MISE EN LIBERTÉ

Paris, 26 janvier.

M. de Cosnac, juge d'instruction, vient de signer l'ordre de la mise en liberté provisoire de M. André, entrepreneur de travaux publics, inculpé dans l'affaire des Chemins de fer du Sud et arrêté le 3 janvier.

PERQUISITIONS A MARSEILLE

Marseille, 26 janvier.

Des perquisitions ont été opérées hier, dans les bureaux et au domicile d'une personnalité du monde commercial et financier de Marseille.

D'autre part, des demandes de remise de correspondances et de registres ont lieu depuis plusieurs jours sur mandats de juges d'instruction de Paris chargés d'instruire les affaires des Chemins de fer du Sud et de la Compagnie niçoise des transports maritimes.

M. Martin, directeur des Chemins de fer du Sud avait des bureaux à Marseille, rue Venture ; il faisait paraître un journal et, partant, il était en relations suivies avec diverses maisons de Marseille.

La Compagnie niçoise de transports maritimes se trouvait dans le même cas.

L'AFFAIRE ARESKI

Alger, 26 janvier.

L'audience d'hier a été consacrée à l'audition des témoins qui racontent les vols dont ils ont été victimes. Areski leur oppose des démentis obstinés.

A un Kabyle déposant contre lui, l'accusé lance cet anathème ; « Dieu punisse les Kabyles, aussi bien que les Européens qui mentent ainsi ! »

M. Faure, instituteur-adjoint à l'école indigène de Yacouren, qui avait été accusé d'avoir fourni divers objets et des munitions à Areski, proteste sous la foi du serment.

Areski persiste à affirmer, au contraire, que Faure lui a envoyé des chemises. « En revanche, ajoute-t-il, je lui envoyais des élèves. » (*Rires*).

Un témoin raconte qu'un administrateur l'avait chargé d'attirer Areski chez lui et de lui faire prendre un breuvage dans lequel il aurait versé au préalable un narcotique. Il devait ensuite livrer le bandit à l'autorité.

M. Michaud, administrateur, dit qu'ayant rencontré un jour Areski, celui-ci se fit connaître à lui et chercha à le persuader qu'il ne tuait pas pour le plaisir de tuer. Il ajouta qu'il ne ferait jamais de mal aux Français, mais qu'il en voulait à ces « cochons » de Kabyles.

Le ministère public prononce ensuite son réquisitoire et réclame du jury une condamnation impitoyable.

Me Langlois, défenseur d'Areski, a pris la parole ce matin L'honorable avocat s'efforce de démontrer que son client n'est pas un vulgaire bandit. Il en trouve la preuve dans les sympathies qui lui font cortège jusque sur les bancs de la Cour d'assises. Il en fait une sorte d'Hernani :

Areski, dit-il, est le produit de notre incurie depuis la conquête. Areski, c'est le représentant de la race Kabyle, venant nous dire : « Vous n'avez pas su nous mener à votre civilisation ; vous avez désagrégé la société indigène, et vous n'avez rien mis à sa place. Délivrez-nous des faux-témoins ; vengez-nous d'eux, si vous ne voulez pas que nous nous vengions nous-mêmes. »

Areski n'est pas un voleur de tempérament ; mais, après un premier méfait, il prend la forêt par crainte des faux témoins. Il a attiré à lui des coreligionnaires qui ont pris aussi la forêt ; il en a formé une bande sous laquelle il a un grand ascendant, mais un ascendant modérateur. Si les crimes n'ont pas été commis sur des Européens, c'est à Areski que nous le devons.

Me Langlois donne ensuite des détails curieux sur l'organisation de la bande.

Il y avait un stage et un droit d'entrée et une discipline très sévère ; c'était une véritable armée qui, trouvant la police mal faite en Kabylie par les autorités françaises, s'en chargeait elle-même. Areski et sa bande surveillaient les douars, s'enquéraient des vols et punissaient les voleurs.

A la demande de l'avocat, le président des assises fait entendre, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, M. Carlet, adjoint au maire de Mustapha, qui vient déclarer que, arrêté et dépouillé par quatre bandits dans la forêt d'Yakouren, les bandits sont venus, quelques kilomètres plus loin, lui restituer, par ordre d'Areski, la somme volée.

Le défenseur, reprenant sa plaidoirie, cite des cas où des indigènes ou des Européens, ayant à se plaindre d'un vol, avaient recours à Areski.

Areski arrêtait même les assassins et les livrait à la justice.

Il a toujours protégé les Européens ; aussi, les colons l'aidaient et le secouraient. Quant aux indigènes, voyant que les Français ne l'arrêtaient pas, ils avaient pour lui une grande vénération, et le cachaient religieusement ; c'est pourquoi on est resté si longtemps sans pouvoir l'arrêter.

ÉCHAUFFOURÉE A TOULON

Toulon, 26 janvier.

Une grande animation régnait hier soir dans un quartier excentrique où un gendarme de la marine avait arrêté un matelot en bordée, du *Shamrock*. Ce dernier, aidé de camarades qui l'excitaient, roua de coups le gendarme et le fit rouler dans un fossé en cherchant à l'étrangler.

Le gendarme, quoique blessé, eut la force de saisir son sabre-baïonnette de la main gauche, le marin s'enferra sur l'arme

et prit la fuite ; mais au bout de cent pas, il s'affaissa.

Malgré les huées d'une foule hostile, composée de gens malhonnêtes, le gendarme rattrapa le marin, qui fut conduit dans une pharmacie. La circulation devint alors impossible, la foule prit un caractère menaçant, et on dut requérir la patrouille pour faire évacuer les rues et escorter le gendarme jusqu'à la caserne.

Le blessé fut transporté à l'hôpital ; son état est très grave. Tous les honnêtes gens approuvent la conduite du gendarme.

Avant que le marin soit traduit devant le conseil de guerre, le préfet maritime lui a infligé trente jours de prison et ordonné son débarquement immédiat du *Shamroch*.

Le gendarme est un serviteur excellent, très doux, tandis que le marin a de nombreuses punitions pour vol et est un habitué des quartiers réservés.

L'Expédition de Madagascar

LE « SHAMROCK »

Toulon, 26 janvier.

Le *Shamrock*, sous pression depuis onze heures, n'a pas encore appareillé.

Le général Metzinger, qui était redescendu à terre hier soir, s'est embarqué ce matin, ainsi que la plupart des officiers passagers.

Sur le quai, une foule nombreuse attend, depuis midi, le départ. La mer était un peu grosse, ce qui fait que peu de barques se rendent sur rade.

INFORMATIONS

Paris, 26 janvier.

Obsèques du général Riu

Ce matin ont eu lieu les obsèques du général Riu, député. Selon la volonté du défunt, les honneurs militaires n'ont pas été rendus.

Dans le cortège : les généraux Mercier, de Boisdeffre, Saint Jullien, Jung etc., de nombreux députés et hommes politiques.

Le cortège s'est rendu directement au Père-Lachaise où le corps a été incinéré.

M. Emile Ollivier

On mande de St-Raphaël que M. Emile Ollivier, l'ancien ministre de l'Empire, est gravement malade en ce moment.

L'empereur d'Autriche en France

On mande de Vienne que l'Empereur partira le 6 du mois prochain pour le cap Martin, où il restera jusqu'à la fin février.

Magistrat révoqué

Par décret en date du 25 janvier 1895, rendu sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Abadie, procureur de la République, nommé près le tribunal de première instance de Castellanne (Basses-Alpes), est révoqué.

Nouvelles Militaires

L'APPEL DES OFFICIERS TERRITORIAUX

Cette année, les régiments de l'armée territoriale ne sont pas convoqués, mais les officiers n'en devront pas moins faire leur stage bisannuel de deux semaines. Une note ministérielle, dont voici les passages principaux, fait connaître les catégories d'officiers appelés :

Les officiers seront convoqués en trois séries, par groupes de bataillon, à la portion principale du corps actif de la même subdivision.

Par exception, ceux des régiments territoriaux rattachés à des régiments actifs dont la portion principale est à Paris, accompliront leur stage au chef-lieu de la subdivision où se trouve la portion centrale du corps actif.

Les dates de convocation des trois séries sont ainsi fixées :

1re série (1er bataillon), du dimanche 21 avril au samedi 4 mai ;

2e série (2e bataillon), du dimanche 5 mai au samedi 18 mai ;

3e série (3e bataillon), du dimanche 19 mai au samedi 1er juin.

Les bataillons territoriaux de chasseurs à pied et les bataillons territoriaux de zouaves seront convoqués du dimanche 21 avril au samedi 4 mai.

Les bataillons complémentaires 4, 5, 6, 7 et 8 seront convoqués.

Les nos 4 et 8 avec la 1re série ;

Le no 5 avec la 2e série ;

Les nos 6 et 7 avec la 3e série.

L'obligation d'accomplir un stage s'applique à tous les officiers des unités de numéros impairs dont la désignation suit : régiments territoriaux d'infanterie, bataillons territoriaux de chasseurs à pied, bataillons territoriaux de zouaves (bataillons complémentaires et dépôts compris), à l'exception toutefois de ceux qui avaient été classés dans les bataillons complémentaires, ou les compagnies de dépôt, en vue d'être dispensés des appels en temps de paix.

Les lieutenants-colonels seront obligatoirement convoqués avec la 2e série ; mais, si ces officiers supérieurs désirent voir tous les officiers sous leurs ordres, ils pourront sur leur demande, être convoqués, de manière à être présents quelques jours avant le renvoi de la première série et quelques jours après l'arrivée de la 3e série.

Ils auront, d'ailleurs, la faculté d'assister aux trois périodes d'instruction, ou à deux seulement de ces périodes, et ils toucheront la solde pour chaque jour de présence.

L'adjoint au chef de corps, l'officier chargé des détails et le porte-drapeau seront convoqués avec la 2e série ; les officiers en surnombre dans les régiments ou bataillons territoriaux de numéros impairs et les officiers du dépôt avec la 3e série.

Toutefois, dans les régiments comptant sept ou huit bataillons, les officiers du dépôt seront convoqués avec la 2e série.

Les officiers convoqués pour un stage ou pour une période d'instruction devront tous être inspectés.

LES GÉNÉRAUX DE 1870

La limite d'âge qui vient d'atteindre le général de Galliffet a fait disparaître du cadre d'activité le dernier des officiers qui ont fait dans le grade de général la campagne de 1870-71.

Les généraux de Ladmirault, d'Exea, Forgemol, Billot, Saussier, figurent bien encore dans l'annuaire, mais ils se trouvent dans une situation spéciale, et n'ont été maintenus sans limite d'âge qu'à la suite des commandements qu'ils ont exercés.

Il ne reste que trois généraux, MM. de Viel d'Espeuilles, de Kerhué, Vincendon, qui ont servi comme colonels pendant la guerre franco-allemande. Onze autres : MM. de Cools, Coiffé, Caillot, Grandin, de Hay-Durand, Boussenard, d'Aubigny, Fabre, Coste, Quénot, Rollet, étaient lieutenants-colonels. Quelques-uns ont servi comme chefs de bataillon ; mais le plus grand nombre n'étaient que capitaines.

BRILLANTS FAITS D'ARMES AU SOUDAN

Depuis un an, les Maures Ouled Nâcer (cercle de Nioro) pillaient tous les villages de la frontière et même le camp des spahis établi à Yélimane, sans que jamais on ait pu les châtier.

Au mois de novembre, on apprenait, un jour, à Yélimane, que le village de Codié, distant de dix kilomètres, venait d'être pillé.

La nouvelle parvint à midi ; à midi un quart, le capitaine Perrier et le lieutenant Bérar, suivis de quinze cavaliers, se mirent à la poursuite des pillards. Mais, pendant la marche très rapide, neuf spahis ne purent suivre, vu l'épuisement complet des chevaux.

A cinq heures et demie, à plus de 50 kilomètres du village, les deux officiers, suivis de six hommes, atteignirent les pillards : ceux-ci étaient environ 80, divisés en deux groupes.

A la distance de vingt mètres, les Maures envoyèrent une décharge de leurs fusils, blessant de deux balles dans la tête un des spahis.

Sans hésiter, les spahis chargèrent : le capitaine Perrier chargea le groupe de gauche et le lieutenant Bérar, avec deux hommes, le groupe de droite.

Les Maures lâchèrent pied et se dispersèrent dans les hautes herbes d'où ils tirèrent quelques coups de feu, heureusement sans résultat.

Après les avoir poursuivis pendant quelques kilomètres, les deux officiers et leurs cinq hommes revinrent sur leurs pas pour soigner le blessé et retrouver le butin volé (troupeau, femmes, enfants, captifs). Après avoir fait une civière pour le blessé et réuni le troupeau de Codié, voyant la nuit arriver et craignant une surprise, les spahis revinrent sur Codié où ils entrèrent à cinq heures du matin, après dix-sept heures de marches consécutives.

A L'ÉTRANGER

NAUFRAGE DE L' « ESCURIAL »

Londres, 26 janvier. — Le bateau *Escurial* allant de Cardiff à Fiume a fait naufrage à Port-Reach. Sur les seize hommes de l'équipage, douze ont été noyés.

LE CANAL DE NICARAGUA

Washington, 26 janvier. — Le Sénat a adopté par 31 voix contre 21, le bill relatif au canal de Nicaragua.

Au cours des débats, M. White (Californie) a lu une lettre de Londres, déclarant que si les Etats-Unis ne mettaient pas le projet du canal à exécution, ce projet serait exécuté avec des capitaux anglais.

Le bill comporte l'émission d'obligations s'élevant à 70 millions de dollars, dont le principal et l'intérêt seront garantis par les Etats-Unis. Le secrétaire du Trésor aura la surveillance des travaux. Comme garantie, le gouvernement des Etats-Unis recevra pour 70 millions de titres.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Le blocus de Weï-Haï-Weï

Hicrosima, 25 janvier.

L'amiral Ho, commandant de la flotte japonaise, télégraphie ici que les navires chinois sont bloqués à Waï-Haï-Weï. Le 21, les torpilleurs chinois ont fait une sortie sans résultat.

L'escadre russe

Saint-Pétersbourg, 26 janvier. — L'empereur a autorisé l'amiral Tchikhatcheff, ministre de la marine, à envoyer dans les eaux de Chine, afin de renforcer l'escadre russe de Vladivostock, deux nouveaux cuirassés et quatre torpilleurs.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Est-ce une bombe ?

Paris, 26 janvier. — On a trouvé, vers midi, dans les sous-sols du musée Grévin, un tube de cuivre de vingt centimètres de longueur et de deux centimètres de diamètre, fermé aux deux extrémités par de la cire.

Cet objet suspect a été transporté au laboratoire municipal.

Suicide d'une sentinelle

Bourges, 26 janvier. — Le nommé Louis Mercier, âgé de vingt et un ans, originaire de Paris, incorporé au 37e d'artillerie, était de faction aux hangars situés dans le polygone.

Soudain un coup de feu retentit, la garde accourut, on trouva le malheureux Mercier la figure affreusement mutilée et le crâne broyé. Il venait de se tirer dans la tête une balle de son mousqueton Lebel.

C'est le chagrin de savoir sa mère malade à Paris qui l'aurait déterminé à se suicider.

La Neige dans les Vosges

Epinal, 26 janvier. — Hier devaient avoir lieu à Gérardmer les opérations du tirage au sort, sous la présidence du sous-préfet de Saint-Dié. Par suite de l'amoncellement de la neige, les communications étant interrompues, le tirage au sort n'a pu avoir lieu et a été remis au 5 février. Ce fait ne s'était pas produit dans les Vosges depuis plusieurs années.

SINGULIÈRE MÉPRISE

Paris, 26 janvier.

M. Snow, directeur à Londres de la Compagnie des Wagons-Lits, vient d'être le héros d'une amusante aventure.

Appelé à Paris pour affaires, il prit, ces jours derniers, le train même où avait pris place le duc d'Orléans se rendant à Douvres.

M. Snow, qui ne se doutait de rien et qui, par malheur, a une vague ressemblance avec le jeune prétendant, fut filé sur le bateau, signalé à Calais comme étant le duc lui-même, et arrêté à Amiens par le commissaire spécial de la gare.

Hâtons-nous de dire qu'il lui fut facile, grâce à ses papiers et à sa carte de circulation, de se faire reconnaître et relâcher aussitôt.

Dès qu'il fut à Paris, M. Snow raconta sa mésaventure à M. Nagelmakers, directeur général des Wagons-Lits, lequel n'eut rien de plus pressé que de la raconter à M. Félix Faure, dont il est l'ami.

Le président s'est fort diverti, paraît-il, de la méprise.

Ce sont les journaux anglais qui racontent le fait... *Se non e vero, e ben trovato.*

Une cousine de Gambetta dans la misère

Marseille, 26 janvier.

Sous ce titre, le *Petit Marseillais* raconte la triste histoire suivante :

Rue d'Isoard, au troisième étage d'une maison dont les murailles mêmes, frises et décrépites, donne une impression de tristesse ; dans une chambre sans meubles, glaciale, à travers laquelle circulent, avec leurs perfides sifflements de mort, courants d'air et vents coulis, une femme — véritable épave humaine — est en train de succomber, sous l'étreinte d'une misère lamentable, de froid et de faim !

Oui, de faim !

Cette infortunée, cependant, porte un grand nom et il y a quelques jours encore, ses fidèles — ils sont nombreux — célébraient pieusement la mémoire d'un des siens, du grand patriote Léon Gambetta, l'immortel tribun.

Penoite Gambetta, veuve Corradi, est, en effet, la cousine germaine de l'organisateur de la Défense nationale, sa sœur presque !

Et cependant, ignorée de la plupart, oubliée par les autres, la malheureuse n'a pas un morceau de pain.

Infirme, à demi, incapable de se livrer au moindre labeur, elle part le matin et va péniblement chercher de porte en porte, une main qui se tende secourable à sa détresse. Puis, vers le soir, elle réintègre son taudis.

Elle marche, se traîne plutôt, avec tant de difficultés, la pauvre femme, qu'il lui faut de grandes heures pour effectuer des trajets relativement courts...

Gam et a l'aimait bien, pourtant, sa cousine, et quand il traversait Marseille, elle était toujours accueillie par lui les bras grands ouverts dans cet hôtel d'Orléans où tant de solliciteurs vinrent recevoir le baptême de leur fortune à venir !

Benoite Gambetta, du reste, a avec son cousin une ressemblance frappante ; elle est son vivant portrait, comme une évocation !

Nous l'avons visitée et, en vérité, sa situation nous a surpris autant qu'ému. Par respect pour la mémoire de celui auquel la France reconnaissante a levé des statues, par dignité, il ne nous semble pas possible — à présent que l'existence de « l'inconnu » n'existe plus — qu'on n'intervienne pas en faveur de la malheureuse Benoite Gambetta.

Funérailles du Cardinal Desprez

Toulouse, 26 janvier.

Les obsèques du cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ont été célébrées ce matin.

Une foule énorme se pressait sur le parcours du cortège, dont faisaient partie les magistrats de la Cour et des tribunaux, les professeurs des Facultés et une délégation des professeurs du lycée en robe.

Le préfet de la Haute-Garonne et le général en chef tenaient deux des cordons du poêle.

Le deuil était conduit par le neveu du défunt, commandant au 17e dragons.

La cérémonie religieuse a été célébrée à la Métropole, par le cardinal Bouret.

Le Tremblement de terre de Kushan

Téhéran, 26 janvier.

Voici les détails complémentaires sur l'effroyable catastrophe de Kushan que je vous ai annoncée :

C'est à midi qu'eut lieu la terrible secousse de tremblement de terre. Au bout de quelques instants, la ville était en ruines.

Six cents personnes ont péri dans la grande mosquée. Même nombre de victimes dans divers établissements de bains. On ne peut évaluer le nombre des victimes ensevelies sous les monceaux de ruines.

Les habitants, blottis les uns contre les autres, campent en plein air. Le nombre des blessés est incalculable. Un grand nombre succombent faute de soins. Des médecins russes sont partis d'Askabad pour porter secours à la population.

Lyon et la Région

Chronique Agricole

LE SYSTÈME DE TAILLE POUR VIGNE

Nous avons, dans notre dernière chronique, rappelé quels étaient les principes qui devaient présider à l'accomplissement d'une taille rationnelle ; notre but, aujourd'hui, est d'étudier des divers systèmes de conduite auxquels on peut avoir recours suivant les circonstances.

D'une façon générale, plus les raisins sont près de terre, plus ils absorbent les rayons calorifiques réfléchis, et, par conséquent, plus parfaites seront les qualités et la maturité. Dans les régions septentrionales on aurait donc intérêt de rapprocher les souches le plus possible de terre.

Mais il faut tenir compte d'une autre considération : en effet, l'action du rayonnement, qui, en été, se manifeste par une émission de chaleur, se traduit en hiver et au printemps par un refroidissement quelquefois très intense. Dans les régions où les gelées sont à craindre, les souches devront donc atteindre une hauteur assez considérable pour être soustraites, autant que possible, à l'action du rayonnement.

Dans le Midi, au contraire, où la quantité de chaleur est toujours suffisante, on pourrait tenir les vignes hautes, mais alors les rayons solaires frappant directement les fruits produiraient le grillage ; aussi le froid n'étant pas à redouter, les souches sont tenues très basses dans tout le vignoble méridional.

Les nombreuses formes de taille que l'on peut faire subir à la vigne peuvent se ramener à trois types :

Formes en gobelet ;
Formes en espalier ;
Formes en cordon.

La forme en gobelet est celle dans laquelle tous les bras de la souche rayonnent autour d'un centre commun en suivant les génératrices d'un cône renversé, plus ou moins ouvert. Cette forme, usitée dans le Languedoc, la Provence, le Beaujolais, le Roussillon, etc., présente de nombreux avantages. Elle assure une égale répartition des rameaux tout autour de la souche, ce qui permet, dans le Midi, où l'on ne relève pas, d'abriter le sol contre la dessication et les raisins contre le grillage.

Le gobelet accompagné d'un échalas, comme dans le Beaujolais, rend facile le relèvement des rameaux et l'exposition des grappes au soleil. Il a encore l'avantage de pouvoir être conduit à taille courte ou longue, et de permettre les labours croisés.

L'espalier comprend diverses formes usitées dans l'est et l'ouest de la France (Gironde, Jura, Isère, Savoie). Ici les bras sont disposés autour d'un même centre, mais symétriquement et dans un seul plan.

Cette disposition a l'inconvénient de supprimer les labours croisés, et, en pays chaud, d'exposer les raisins au grillage. Mais cela convient aux régions où le raisin a besoin, pour arriver à bonne maturité, d'être exposé directement, à l'ardeur du soleil.

Le cordon comprend tous les systèmes dans lesquels les bras suivent une direction unique (Bourgogne, Ermitage, systèmes Guyot, Cazenave, etc.). C'est cette forme qui, au point de vue de la conduite de la taille, présente les plus grands avantages ; la sève se portant du même côté, il n'y a pas à se préoccuper de l'équilibre.

Voyons maintenant quels sont les systèmes suivis dans les divers vignobles de notre région et quelles modifications il conviendrait de leur apporter.

Dans le Beaujolais, la vigne, conduite en souche basse et en gobelet, est dressée sur trois ou quatre cornes ou bras. Chaque corne porte, en général, un courson taillé à deux yeux francs.

Les souches sont échalassées pendant les premières années ; mais, vers huit ou dix ans, on supprime les échalas, jugeant, à tort, que les vignes sont assez fortes pour se soutenir d'elles-mêmes. Après la suppression de l'échalas, les souches sont attachées deux à deux ou trois à trois, par le sommet des rameaux.

C'est là une pratique regrettable sous un climat relativement frais, car les raisins enfouis sous un fouillis de verdure, privés d'air et de soleil, ont de la peine à bien mûrir et sont sujets à la coulure ainsi qu'à la pourriture.

L'échalas est surtout nécessaire avec les vignes greffées ; ces dernières acquièrent, en effet, une vigueur inconnue aux anciens plants, et si on ne relevait soigneusement ces pampres touffus, on risquerait fort de n'obtenir qu'une maturité imparfaite.

Au point de vue de la taille elle-même, il convient aussi d'apporter plus de soins que jadis. Il n'est pas rare encore de rencontrer dans les parcelles de vignes de 30 à 50 ans, respectées par le phylloxera, des ceps munis de bras tortueux atteignant jusqu'à un mètre de longueur. Nous avons dit déjà qu'il importait d'éviter l'accumulation du vieux bois, car la végétation se trouve affaiblie et la vigne perd beaucoup de sa fertilité, par suite de l'allongement excessif de ses membres.

Mais le vigneron beaujolais se soumettra peut être difficilement à cette règle, car, pour lui, « vieux bois produit bon vin » ; un moyen de concilier les vieilles habitudes avec les bons principes serait d'établir un renouvellement périodique pour le renouvellement des cornes ; de cette façon, la souche aurait toujours deux ou trois vieux bras, mais qui n'atteindraient jamais les dimensions que l'on rencontre quelquefois dans les anciennes vignes.

Enfin on devra apporter la plus grande attention au nombre de coursons à laisser sur chaque cep. La taille n'a rien d'absolu, elle peut varier d'une souche à l'autre. On *chargera* d'autant plus un cep qu'il aura plus de vigueur ; on supprimera d'autant plus de cornes et de coursons qu'il sera plus chétif.

Tous les vignerons du Beaujolais ont remarqué que les greffes sur Vialla étaient plus vigoureuses que celles sur Riparia et qu'elles étaient aussi moins fertiles ; logiquement il doit en être ainsi. Si l'on se rappelle les principes que nous avons établis dans notre précédente causerie, on comprendra que le même traitement ne doit pas être appliqué aux unes et aux autres.

Les vignes sur Riparia, toujours bien fructifères, ne porteront qu'un nombre relativement restreint de cornes et de coursons, afin de ménager leur végétation ; celles sur Vialla, au contraire, seront chargées de façon à obtenir une diminution de vigueur au profit de la fructification.

Dans le vignoble des Côtes-du-Rhône, la vigne est conduite d'une façon tout à fait différente de celle que nous venons d'étudier.

L'ancienne taille de cette région comprend pour chaque souche une branche à bois et une branche à fruit.

Elle est conforme aux principes de la physiologie de la vigne et permet de concilier avec une fructification abondante, assurée par la baguette, une bonne production de bois de remplacement fournie par le courson.

En conséquence chaque cep porte un courson ou *crochet* taillé à deux yeux francs, et un long-bois ou *arçon* qui est attaché sur un petit échalas, appelé *engarde* piqué obliquement en terre et qui est fixé à un grand échalas qui va lui-même se réunir par son sommet avec deux autres semblables.

Le tout constitue une sorte de pyramide triangulaire.

Les longs bois sont supprimés à la fin de chaque année et remplacés par des sarments pris sur les coursons. Ces longs-bois ou arçons, qui ont 8 ou 10 yeux, sont inclinés la pointe en bas et fixés contre l'engarde ; destinés à porter des fruits, ils ne donnent que de frêles sarments.

Tous les rameaux qui se développent sont relevés et attachés le long du grand échalas et trois souches sont ainsi reliées ensemble par leur sommet.

C'est là une charpente compliquée et coûteuse, mais qui, néanmoins, a son utilité dans cette région où le vent souffle souvent avec violence.

Depuis la destruction des vignobles par le phylloxera et leur reconstitution par les plants américains l'aire de la vigne, qui ne dépassait pas autrefois les coteaux, s'est étendue jusque dans la plaine. C'est ainsi que l'on trouve de jolis vignobles dans la vallée de la Saône et aussi en certains points du Lyonnais, où jadis, on ne voyait que prairies ou cultures.

Dans ces milieux bas où les gelées, de printemps surtout, sont si redoutables, on a dû renoncer au système de conduite ou souche basse et adopter le cordon sur fil de fer.

C'est, pour ces milieux, le mode de conduite qui convient le mieux ; il se plie à toutes les exigences et admet, suivant les cépages, les coursons ou les longs-bois.

La hauteur du cordon doit varier avec les chances de gelées ; plus on redoute ces dernières et plus il est nécessaire de l'éloigner du sol. Ordinairement sa hauteur varie de 60 à 80 centimètres.

Les systèmes de taille, si curieux, suivis dans l'Isère et la Savoie, feront l'objet de notre prochaine chronique.

UN AGRICULTEUR.

SCANDALE FINANCIER A LYON

Au numéro 61 de la rue de la République, se trouvent installés les bureaux d'une société mutuelle pour la reconstitution des capitaux, connue sous le nom de l'Avenir des familles.

Cette société fondée en 1880, a été constituée dans le seul but d'aider à la formation et à la conservation de l'épargne, au moyen de versements mensuels ou simplement d'une prime unique.

Les prospectus annonçaient des résultats prodigieux. D'après le système de capitalisation en usage à l'Avenir, un franc placé à intérêts composés et à 5 o/o l'an, ne devait pas atteindre moins de 125 francs, au bout de quatre-vingt-dix-neuf ans.

La société n'attend pas pour rembourser ses clients un laps de temps aussi considérable et chaque trimestre elle procède par voie de tirage au sort, à des remboursements anticipés. A la répartition du 20 octobre dernier, il a été remboursé 910 polices à 100 francs.

Dans la liste des obligataires remboursés, on trouve huit fois le nom de M. Allaire, ancien administrateur, et deux fois celui de M. Cleissac, ancien directeur. On y trouve également un nombre considérable de Turcs habitant Bagdad, Smyrne, Brousse, Andrinople, Trébizonde, etc.

Etant donné le peu de fortune des sujets de l'empereur de Turquie, il a semblé difficile qu'ils fussent épargnés en si grand nombre. Un des censeurs de la société adressa il y a trois semaines une plainte au procureur de la République et il fut bientôt suivi par un certain nombre de particuliers las d'attendre la réalisation des avantages qu'on leur avait promis.

La société se trouvait à ce moment sans directeur, car le dernier titulaire de ces fonctions, M. Russaud, craignant de devenir responsable de certains faits commis par ses prédécesseurs, venait de donner sa démission.

M. Benoist fut chargé d'examiner les griefs portés contre MM. Cleissac et Allaire. Il les invitait vendredi matin à comparaître dans son cabinet et à la suite de cet entretien, procédait à leur arrestation, de graves irrégularités ayant été constatées dans les écritures.

Le juge d'instruction se rendit immédiatement, 16 cours Morand, au domicile de Creissac, et procéda en présence de celui-ci à une perquisition. De nombreux papiers ont été saisis et mis sous scellés.

Dans la journée d'hier, M. Benoist a continué son enquête ; à 8 heures du matin, il se rendait au siège de l'Avenir des familles et a de nouveau procédé à la saisie de nombreux dossiers. Il n'est rentré que fort tard au palais et a commencé à interroger Allaire qui, à 6 heures du soir, était encore dans son cabinet.

Il faut espérer que ces arrestations n'auront pas de conséquence fatale pour les obligataires de l'Avenir des familles. Un administrateur provisoire, M. Bois, ancien censeur de la Société, a été nommé en attendant les résultats de l'instruction.

Aucune nouvelle plainte n'est parvenue au parquet, et il semble pour le moment impossible de fixer le montant des détournements, si toutefois il y a détournement.

TERRIBLE INCENDIE

A Chaponost

UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS BRULÉE VIVE

Un incendie qui a eu de terribles conséquences s'est déclaré hier soir à Chaponost chez les époux Pin, fermiers de la propriété Verne, au château de Charmanon, route de Malataverne. Une jeune fille de 15 ans est morte brûlée vive sans que l'on ait pu lui porter secours.

LES LIEUX DU SINISTRE

Le bâtiment incendié est situé à environ deux kilomètres de Chaponost, au lieu dit Charmanon, à deux kilomètres du village de Brindas.

La maison d'habitation se compose d'un corps de bâtiments qui comprend un hangar et une écurie au rez-de-chaussée.

Elle a deux étages : au premier deux chambres, la cuisine et le grenier à fourrage, auxquels on accède par un escalier. Au deuxième, une chambre à laquelle on accède par un escalier prenant dans le fenil. C'est dans cette dernière chambre que couchait la jeune victime.

L'ALARME

Il était environ dix heures du soir. Mme Pin, qui couche au premier étage avec son mari et une de ses filles, fut réveillée soudain par un craquement sinistre qui se produisait dans l'escalier.

Aussitôt elle réveilla tout le monde et, avant même que ce fut fait les flammes pénétraient déjà dans la chambre qu'ils occupaient.

M. Pin et sa fille s'enfuirent par l'escalier en feu, comme ils purent, tandis que Mme Pin restait sans secours dans la chambre.

Les deux premiers sauvés donnèrent aussitôt l'alarme. Un voisin dont nous regrettons de ne pas connaître le nom put, à l'aide d'une échelle appliquée contre le mur de la maison et en faisant sauter un carreau de la fenêtre, arriver jusqu'à Mme Pin, que les flammes commençaient déjà à atteindre. Il la prit dans ses bras et, étouffant les flammes, il la descendit jusque dans la cour où des soins empressés lui furent prodigués.

LES SECOURS

Pendant ce temps, quelques personnes coururent en toute hâte à Chanost chercher des secours, mais, comme nous l'avons dit, la maison est située à deux kilomètres du village et on ne peut y arriver que par des sentiers qui, détrempés par les pluies et les neiges de ces jours derniers, sont encore bien plus impraticables.

Enfin, après une heure d'attente et au moment où les flammes commençaient à atteindre la maison bourgeoise attenante à la ferme, la pompe de Chaponost arrivait sur les lieux du sinistre après des efforts inouïs.

Immédiatement on la mit en action sous la direction de M. Desvignes, mais on dut se borner à préserver la maison voisine car la ferme était déjà toute en flammes.

BRULÉE VIVE

Tout à coup un cri de désespoir retentit ; les époux Pin qui s'étaient sauvés en chemise avaient oublié que dans la chambre du deuxième étage leur petite fille était couchée.

Aussitôt une échelle fut dressée et, malgré les flammes, l'on parvint jusqu'à la petite fenêtre de la chambre.

Là, un horrible spectacle frappa la vue des sauveteurs impuissants.

Dans la chambre, la petite-fille des époux Pin, Joséphine Durbône, âgée de 15 ans, affolée et suffoquée par la fumée, cherchait une issue pour s'enfuir. Elle alla directement à l'escalier, mais il était tout en flammes.

Les flammes envahissant alors tout l'appartement, la malheureuse vint tomber contre la cheminée où on l'a retrouvée ce matin complètement carbonisée.

LES DÉGATS

Enfin à six heures du matin on était maître du feu.

Rien n'a pu être sauvé et les dégâts sont évalués à quinze mille francs.

Seul le propriétaire était assuré, le fermier, qui ne l'était pas, se trouve par le fait réduit à la plus extrême misère.

LE CADAVRE

Une fois maîtres du feu, les sauveteurs se mirent aussitôt en devoir de rechercher le cadavre de la jeune fille. Après beaucoup d'efforts ils parvinrent à la chambre où il gisait contre la cheminée. Le corps de la malheureuse jeune fille n'était plus qu'un amas informe de chairs et d'os complètement carbonisés.

Ces débris furent pieusement recueillis et enfermés dans un cercueil.

Détail horrible : les bras étaient complètement séparés du tronc et le crâne fendu en deux.

LES AUTORITÉS

A la première alarme MM. Dominget, maire, Chevrot, adjoint, un grand nombre de conseillers municipaux étaient accourus sur les lieux du sinistre, et avec eux M. Joly, garde champêtre.

Les époux Pin, deux malheureux vieillards qui sont âgés de 70 ans, sont dans la misère la plus noire. Rien ne leur reste : vêtements, linge, mobilier, tout a été brûlé. Aussi M. Dominget a-t-il pris l'initiative d'ouvrir une souscription pour leur venir en aide.

LES CAUSES DU SINISTRE

Les causes du sinistre sont encore inconnues mais on croit, toutefois, que la victime, Mlle Durbône aura par mégarde, en montant se coucher, mis le feu au foin qui se trouve dans l'escalier et puis l'incendie aura couvé pendant quelques heures pour éclater ensuite avec une terrible violence.

GRAVE ACCIDENT

Un accident, dont les causes seront très graves et entraîneront probablement la mort de la victime, s'est produit hier, à 7 heures du matin, au passage à niveau du Grand-Trou.

Un employé de la Compagnie P.-L.-M. était occupé à graisser une aiguille, lorsque l'express de Genève vint à passer. L'infortuné n'entendit pas le double appel du sifflet et fut renversé par la machine.

Le train entier lui passa sur le corps et lorsqu'on se précipita pour le relever, ce malheureux employé nommé Pierre Melon, avait les deux jambes coupées et portait à la tête de graves blessures.

Son état paraissant désespéré, on l'a transporté en toute hâte à son domicile, 92, chemin de St-Fons, où le médecin de la compagnie s'est rendu pour lui donner des soins.

Pierre Melon n'est âgé que de 35 ans, il est marié, père de famille, et avait déjà été victime d'un accident semblable, il y a huit mois environ. Il avait pu se remettre de ses blessures et avait repris son service depuis peu de temps.

Commission du Bal des Etudiants

La commission du bal des étudiants poursuit activement ses travaux pour donner à sa fête de bienfaisance un éclat incomparable. Des attractions nouvelles ont été imaginées, des réformes dans l'organisation seront faites, qui permettront aux nombreux habitués de ce bal, célèbre même dans les pays étrangers, de mieux apprécier toutes les surprises, tous les éblouissements qui leur seront réservés.

Notre idée généreuse nous a, comme d'habitude, amené de nombreux collaborateurs qui se donnent tout entiers à notre œuvre. Pour nous, Lutinini composera une valse nouvelle dont le rythme entraînant sera approprié au cadre étincelant où elle sera jouée. Pour nous, les prix japonais artistes de Lyon, Yung, Piot, Schall, Montagnon, Brunet, Fay, Desplagnes, Tambert, ont gardé en réserve une perle de leur riche imagination, pour composer à eux tous ce recueil de jolies esquisses, de essins suggestifs que sera notre programme. Enfin Sarrazin, l'immortel Sarrazin, éclose dans l'ombre un sonnet mirifique qui brillera comme au rayon du soleil et embaumera comme un bouquet de violettes. Puissent ses rimes sonores se payer en une pluie d'or qui tombera comme une rosée bienfaisante sur les douleurs de ceux qui souffrent !

Mais ce n'est pas suffisant encore, car le gouffre de la misère n'a pas de fond. Aussi faisons-nous un appel pressant à tous les habitants de Lyon et de la région, pour qu'ils nous apportent leur obole et contribuent à l'éclat d'une fête qui intéresse tout le monde, riches et pauvres industriels et commerçants. Nous ne devons toutes les offrandes si petites soient-elles car on peut faire de belles choses avec un grand nombre de bonnes volontés. Des commissaires se sont présentés et se présenteront pour convaincre ceux qui hésitent en ore, ou pour remercier ceux qui ont pris l'initiative de nous envoyer des lots ou des sommes d'argent. Bientôt nous publierons dans les journaux les listes de ces généreux donateurs ; dès à présent, nous les remercions publiquement ici du concours qu'ils nous prêtent si obligeamment ; nous les remercions parce qu'ils donnent un exemple qui sera certainement suivi, parce que la charité a besoin d'élans spontanés et d'enthousiasmes généreux.

La commission apporte un soin particulier à l'organisation de la tombola, pour éviter les erreurs occasionnées par le grand nombre de lots qu'elle offre au public.

Nous réunirons plusieurs donateurs quand un seul sera jugé insuffisant pour satisfaire l'espoir de l'heureux gagnant, et nous apporterons dans la délivrance des lots une précision et un contrôle suffisants pour qu'il n'y ait lieu à aucune plainte, à aucune déception. Nous demandons seulement aux personnes qui nous ont promis leur concours de vouloir bien envoyer le plus tôt possible leur offrande à la Commission.

Notre bal aura lieu le 9 mars et nous voulions que la tombola fût définitivement constituée quinze jours auparavant, pour que nous puissions apporter tous nos soins à l'organisation du bal.

Chronique Théâtrale

LE TRÈFLE A QUATRE FEUILLES

Vendredi soir, avant de nous rendre à la première des Célestins, il nous a été donné d'entendre, chez Monnier, une fort intéressante représentation d'un genre tout spécial et peu connue à Lyon. Nous voulons parler du *Trèfle à quatre feuilles*, pièce d'ombres chinoises, de M. Eugène Vial, pour le scénario et de M. V. Neuville, pour la musique.

L'abondance des matières, qui nous avait obligé à écourter dans de notables proportions le compte-rendu de l'*Hôtel du Libre-Echange*, ne nous a pas permis de parler dès hier de l'œuvre de M. I. Vial et Neuville, qui mérite une mention toute spéciale parmi les manifestations artistiques de l'année.

Le sujet, d'une fantaisie très poétique, rappelle les légendes féeriques les mieux imaginées, mais avec une note de modernité qui en fait mieux apprécier la saveur.

Dans un poème admirablement ordonné, M. Vial a dépeint, en un style exquis et très personnel, les malheurs, les colères, puis enfin la résignation d'un malheureux prince épris d'une danseuse au cœur inconstant.

C'est lui aussi qui a composé et construit les profils des personnages et des groupes, qui évoluent dans les nombreux tableaux de la pièce.

L'on se figure difficilement quel travail prodigieux il a fallu pour l'agencement de toutes ces figurines de métal, découpées avec une rare précision.

M. Neuville, le jeune et sympathique organiste de St Nizier, a écrit pour la circonstance une délicieuse partition, qui donne un relief tout particulier à l'action.

Que de choses seraient à citer dans cette musique pleine de fraîcheur et de grâce ! La valse lente d'une si touchante mélancolie, l'air de ballet aux rythmes coupés, la marche du sacre qui a été bissée d'enthousiasme, etc., etc.

Espérons que le compositeur complétera son œuvre en lui donnant de plus amples développements. Il y a dans cette bluette le canevas d'une suite orchestrale de grande envergure.

Un nombreux et brillant public a fait un accueil des plus chaleureux au livret, aux ombres et à la musique.

H. C.

COURRIER MARITIME

Le Sydney est entré dans le canal de Suez, samedi, à quatre heures du matin.

— *L'Australien* a quitté Port-Said hier samedi, à 9 heures du matin.

— *L'Orénoque* a quitté Montevideo le 25, en partance pour Rio.

— *L'Oxus* est arrivé à Marseille vendredi à onze heures du soir.

BOURSE DE LYON (SOIR)

3 o/o, 102.37; Extérieure, 73.42; Italien 85.97; Crédit Lyonnais, 822.50; Banque Ottomane, 679.37; Autrichiens, 815; Lombards, 235; Nord-Espagne, 101.25; Saragosse, 157.50.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir)

Aujourd'hui, dimanche, 27 janvier 1895, 27e jour de l'année. *Soleil* ; lever, 7 h. 39; coucher, 4 h. 47. *Lune* : nouvelle le 25; premier quartier le 3.

Hier, temps froid. La neige est tombée en petite quantité dans la matinée et l'après-midi.

Une hausse générale du baromètre a eu lieu hier et les hauteurs sont voisines de 760 m/m, excepté sur le golfe de Gênes (Nice 750 m/m) Un courant général d'entre Ouest et Nord s'établit sur la France ; il est généralement modéré ou fort surtout en Provence.

Des giboulées de neige sont tombées sur notre région où le temps s'est beaucoup refroidi.

Hier matin, 7 heures, les minima thermométriques étaient : Mont Verdun — 6°, Saint-Genis — 3°. Parc — 3°.

Prévision : Temps froid et assez beau.

Tirage au sort

Les opérations du tirage au sort de la classe 1894 ont commencé hier à l'Hôtel de Ville par le 1er arrondissement municipal de Lyon.

Pendant une grande partie de la journée, les conscrits ont parcouru au son du tambour les principales rues du quartier, témoignant ainsi la joie qu'ils éprouvent d'avoir fait leur premier pas dans la carrière des armes.

Ecole de Saint-Cyr

Un concours d'admission à l'école de St-Cyr s'ouvrira le 5 juin prochain.

La date extrême d'inscription est fixée au 15 avril au soir.

Faculté de médecine

M. Auzand, docteur en médecine, est nommé pour deux ans chef de clinique ophtalmologique à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de notre ville.

Tribunal de Commerce

La Compagnie des agréés près le tribunal de commerce de notre ville vient de composer comme suit sa chambre de discipline pour l'année 1895 :

Président, M. Chapot ; secrétaire, M. Cettier ; membre, M. Barbarin.

Récompenses au dévouement

MM. François Vitteau, chauffeur à Lyon et Théobald, garde d'artillerie à Lyon, ont obtenu une mention honorable.

Des médailles d'argent de 2e classe ont été décernées à MM. Bordi, chef de gare à l'Arbresle ; Bal, comptable à Chasse (Isère) et Giovando, paveur à Roanne.

Nouvelles consulaires

L'exequatur a été accordé à M. Francis Drouet, consul de Perse, et à M. William Nott, vice-consul de Sa Majesté britannique à Lyon.

Le dédit de Mlle Fériel

La quatrième chambre du tribunal civil de la Seine vient de débouter le directeur du Nouveau-Théâtre de sa demande en 15,000 francs de dédit contre son ex-pensionnaire Mlle Fériel, actuellement engagée aux Célestins.

On se souvient que Mlle Fériel prétendait n'avoir pas exécuté son engagement uniquement parce qu'elle était dans un état de santé ne lui permettant pas de jouer le rôle de Simonne dans *Rabelais*.

Le tribunal a reconnu le bien-fondé des allégations de Mlle Fériel et débouté le demandeur.

La Revue du Guignol

Le Théâtre Guignol du passage de l'Argue donnait, hier soir, la première des « *Guignoleries de l'année* », sa nouvelle Revue,

Cette pièce, pleine de gaieté et d'entrain, où la verve satirique de Guignol se donne un libre cours, a recueilli les plus vifs applaudissements. Et vraiment, d'un bout à l'autre, c'est un éclat de rire.

Citons au hasard, dans le 1er tableau, les scènes du contrôleur de l'impôt sur les corsets, le Rhône et la Saône, l'homme coupé en morceaux et, pour finir, la scène des Etudiants.

L'inévitable tableau de l'Exposition présente maintes scènes drôlatiques, et se termine par un épisode d'actualité : Madagascar.

Enfin, l'apothéose finale, très réussie, rappelle un souvenir cher aux Lyonnais : la visite des Russes.

Nous pouvons prédire aux *Guignoleries*, un succès aussi durable que mérité.

Le procès Coquelin

C'est, nous l'avons dit, prochainement que sera jugé devant le tribunal civil de Paris le procès intenté par la Comédie-Française à M. Coquelin aîné.

Parmi les nombreux considérants sur lesquels se base l'assignation, nous n'en relèverons qu'un, celui relatif au séjour dans notre ville de l'illustre comédien :

.... au mépris des engagements par lui pris et sans avoir obtenu l'autorisation ministérielle qui lui a été refusée, M. Coquelin, au mois d'octobre 1894, a reparu sur la scène du théâtre des Célestins à Lyon, ainsi que le fait a été constaté suivant procès-verbal de Mosnier, huissier à Lyon, du 11 octobre 1894, enregistré.

Il ne reste maintenant plus qu'à plaider. Gageons que le jour du procès la salle des débats ressemblera plutôt au foyer des artistes qu'à une chambre de tribunal.

FAITS DU JOUR

Renversée par une voiture. — La femme Genet Jeanne, 64 ans, piqueuse de bottines, demeurant quai de la Guillotière, 13, traversait hier le cours de la Liberté, lorsqu'elle a été renversée par une voiture conduite par M. Sebet, blanchisseur à Caluire.

Dans sa chute, une des roues lui a passé sur le corps en lui faisant une forte contusion à la jambe droite.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Merlaton, elle a été reconduite à son domicile.

Quant à l'auteur de l'accident, il a été gardé à la disposition du commissaire de police de la Guillotière.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré hier soir, à 8 heures 1/2, avenue de Noailles, 53, au premier étage, chez M. Dambmanne.

Il a été éteint par les pompiers du poste de la rue Duguesclin, qui ont reconnu que la cheminée avait besoin d'être ramonée.

Mordu par un chien. — Hier matin le nommé Abbine, garçon de platte, âgé de 33 ans, et demeurant cours Lafayette, 299, a été mordu à la jambe gauche par le chien de M. Hillaire, tulliste, rue des Charmettes, 26.

Sur la plainte du garçon, M. Hillaire, le propriétaire du chien, a été invité à faire visiter son animal et à remettre le certificat au commissaire de police de Villeurbanne.

Rébellion. — Dans la nuit de vendredi à samedi, trois individus menaient un tel tapage place Sathonay, qu'un gardien de la paix crut leur faire des observations.

Ces dernières eurent le don d'irriter l'un des trois noctambules, le nommé Charriot, représentant de commerce, qui leva sa main contre l'agent de la force publique et voulut même baisser le col de sa capote pour voir son numéro.

Un sous-brigadier survint heureusement à ce moment, qui prêta main-forte et conduisit au poste ces trois tapageurs.

Accident du travail. — Le nommé Félix Pierre, employé à la chaudronnerie Félisa à la Mouche, en poussant une chaudière s'est fait prendre deux doigts de la main droite qui ont été rasés.

Les premiers soins lui ont été donnés à l'usine, après quoi il a été reconduit à son domicile, rue de la Vitriolerie.

Arrestation. — Les agents de la Sûreté ont arrêté hier, vers 4 heures du soir, dans un chantier situé rue de Vendôme, un sieur François B..., ébéniste, sans domicile fixe.

Cet individu qui se faisait passer pour un négociant d'Orliénas, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt par le parquet de Lyon pour escroquerie, vol et abus de confiance.

B... a été écroué à la prison Saint-Paul.

AVIS UTILE

aux personnes qui emploient le bec Auer

On se plaint parfois de voir diminuer, au bout de quelques mois, l'intensité de lumière des becs Auer et quelques personnes s'imaginent bien à tort *que le manchon est usé.*

C'est une grave erreur, le manchon, tant qu'il est entier, conserve tout son pouvoir éclairant; quand la lumière est moins intense, c'est que les trous du brûleur sont obstrués par la poussière ou que le gaz arrive en excès.

Il suffit, dans ce cas, de prévenir M. BARDOT, rue Duhamel, 8, représentant dans notre ville de la *Société française de l'incandescence par le gaz* dont le siège social est à Paris, 151, rue de Courcelles. Un ouvrier est aussitôt envoyé à domicile et, moyennant une très faible redevance par bec, les appareils sont nettoyés et remis en parfait état de fonctionnement.

TOPIQUE FRANÇAIS guérit *douleurs, bronchites*, etc. Pharmacie Nouvelle et princip. pharm.

Contre la Grippe

D'après une série d'expériences faites par les principaux médecins, il est prouvé que le Sirop de Vial de Vaise guérit plus rapidement que tous les autres remèdes : rhume, bronchite, catarrhe, influenza, toux grippe, asthme, irritations de la poitrine.

Toutes les personnes qui en ont fait usage, l'attestent et il est facile de se renseigner auprès d'elles.

Les toux les plus rebelles, datant de plusieurs années et ayant résisté à tous les traitements, ont été guéries en peu de jours par le Sirop de Vial de Vaise. Il suffit de l'essayer pour s'en convaincre. Ne contenant rien de dangereux à la santé, il peut se donner sans crainte, même aux enfants. C'est en détruisant l'irritation, qu'il guérit la maladie.

On le trouve dans toutes les pharmacies, au prix de trois francs. Nous recommandons à nos lecteurs de toujours le demander sous le nom de Sirop de Vial de Vaise, pour éviter les imitations.

A nos lecteurs

Il nous semble à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes sujettes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions.

Le *Gaïacol Degoulet* est véritablement précieux pour garantir contre les funestes effets des brouillards et du froid. Ce bon bon médicamenteux calme très bien le toux, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe tout en parfumant l'haleine et assainit les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. *Dépôt général :* **Ancienne Pharmacie Lardet**, *place des Jacobins, 1, Lyon.*

CHABLY (Hors Concours Expon Unlle Lyon 1894

LA GRÈVE DES TISSEURS DE ROANNE

Roanne, 26 janvier.

Les troubles de vendredi soir ne se sont pas renouvelés. Du reste, toutes les mesures avaient été prises pour les empêcher : on avait doublé, triplé même les postes de gendarmes et on avait cantonné dans le centre de la ville les cavaliers du 10e chasseurs.

Les usines Faisant, Dresde et Grosse sont fermées pour jusqu'à lundi. Dans les autres usines il y a eu ce matin quelques rentrées nouvelles.

Les usines ne travaillant pas le samedi soir ni le dimanche, on n'a pas à redouter de manifestations durant ces deux jours.

On annonce pour lundi la venue du député Jaurès.

M. Audiffred, député de Roanne, a adressé la lettre qui suit au comité de la grève.

Monsieur Deville, secrétaire général du Comité de la grève.

En affirmant que la grève de Roanne avait pris un caractère politique, j'ai dit ce qui n'est un secret pour personne. Vous m'invitez à me rendre à Roanne, pour prendre connaissance d'un dossier complet des démarches de conciliation qui ont été tentées par la délégation du Comité de la grève ; je n'ai pas à faire semblable vérification, par l'excellente raison que je n'ai rien dit, ni rien écrit qui puisse être considéré comme une allusion même indirecte à la conduite de ce Comité.

Je souhaite que les démarches de conciliation dont vous me parlez, continuent; que de part et d'autre, on apporte à la solution du conflit, si préjudiciable à la population roannaise, un grand esprit de conciliation.

Je suis, du reste, bien convaincu que si l'on veut laisser les ouvriers et les patrons discuter seuls leurs intérêts, sans l'intervention d'étrangers qui n'ont rien à voir dans ce débat professionnel, la grève aura bientôt pris fin.

C'est pour hâter ce résultat si désirable, que j'ai pris la résolution de rester député.

Agréez, etc.

H. AUDIFFRED.

4e ÉDITION

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 26 janvier, — *Colza* : courant 58. ., févr. 56 25, ... à ....., mars-avril 51... à ... ., 4 de mars 52... à 52.50, 4 mai 48.25 à 48.75 Tendance soutenue.

Lin : courant 48.50 à 49... fév.48 50 à 49..., mars-avril 48.25 à 48.75, 4 de mars 47.75 à 48.25, 4 de mai 47,75 à 48 25. Tendance calme

Sucre : courant 26 62 à .... fév. 26.50 à .... 4 premiers 27... à .. ., 4 de mars 27.25 à .. . 4 de mai 27.75 à ...... Tendance en hausse.

Cafés : Le Havre (cote officielle), Santosgood average, janvier 10 h., 95, midi, 95.... Tendance soutenue.

Lyon-Guillotière. — Marché aux fourrages, du 26 janvier 1895.

Foin première qualité les 100 k. 7... à 7 50, ordinaire 6,50 à 7 25, Luzerne premier choix 6 . à 6.50, ordinaire 6... à ...., paille de seigle 2.75 à 3.25, de froment 2.75 à 3.25, d'avoine 2.50 à 3.25.

Droits d'octroi non compris.

Issues. — Son, les 100 kil. de 8.50 à 9.75. — Fleurage, de 10 50 à 12.50

Rendues à Lyon.

BOURSE DU BOULEVARD

3 o/o, 102.37 ; Extérieure, 73 11/32 ; Turc 26.37; Banque ottomane, 679.37; Rio, 358.12; Alpines, 200 ; de Beers, 499.27 ; Robinson, 197,50 ; Huanchaca, 165.62.

Dernière Heure

LE Nouveau Ministère

Paris, 26 janvier.

M. Ribot a fait signer ce soir, par le président de la République, le décret constituant le nouveau Cabinet.

Le ministère est ainsi formé :

MM.

Ribot, *présidence du Conseil et Finances;*
Trarieux, *Justice ;*
Hanotaux, *Affaires étrangères ;*
Leygues, *Intérieur ;*
Poincaré, *Instruction publique;*
Dupuy-Dutemps, *Travaux publics;*
André Lebon, *Commerce ;*
Gadaud, *Agriculture ;*
Chautemps, *Colonies.*

Le portefeuille de la guerre a été offert, par dépêche, au général Jamont et celui de la marine à l'amiral Besnard, préfet maritime de Brest.

Les réponses ne sont pas encore arrivées ce soir.

Les décrets visant ces deux portefeuilles, ne seront signés qu'ultérieurement.

Les autres décrets paraîtront demain matin à l'*Officiel*.

Les nouveaux ministres se réuniront demain à l'Elysée.

LE PORTEFEUILLE DE LA GUERRE

Un journal du soir annonce qu'au cas très probable du refus du général Jamont, le portefeuille de la guerre serait offert au général Chanoine ou au général Voisin, gouverneur militaire de Lyon, bien que celui-ci doive entrer bientôt dans le cadre de réserve.

Le général Voisin est, non seulement un tacticien habile, mais encore un orateur distingué.

L'INTERPELLATION GOBLET

On sait que le nouveau cabinet sera inévitablement interpellé dès le premier jour et nous vous avons dit que c'est M. Goblet qui demandera des explications au gouvernement sur sa politique générale.

M. Ribot réclamera la discussion immédiate, et lundi soir, selon toute vraisemblance, nous saurons de quelle majorité dispose le nouveau cabinet.

L'IMPRESSION DANS LE MONDE POLITIQUE

La constitution du cabinet soulèvera bien, comme nous l'avons dit, des protestations radicales, mais on peut dire qu'après les longues journées de crise que nous venons de traverser, la grande majorité des républicains lui fera bon accueil.

On languissait de sortir du gâchis et de reprendre enfin la vie parlementaire.

Le nouveau cabinet aura à liquider de grosses affaires dès le début, et il a besoin du concours de tous les républicains pour triompher des difficultés qu'il rencontrera. Si l'union faisait défaut, son existence serait très précaire. Aussi peut-on compter sur le bon vouloir de la majorité.

Telles sont les impressions que nous recueillons ce soir dans les milieux politiques où règne un véritable soulagement d'en avoir fini avec la crise.

Notes Biographiques

Paris, 26 janvier.

M. RIBOT

PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES FINANCES

M. Ribot, député du Pas-de-Calais, est né à Saint-Omer, le 7 février 1842. Docteur en droit, il se fit inscrire au barreau de sa ville natale en 1864, et fut nommé substitut au tribunal de la Seine en 1870.

En 1875, M. Ribot devint directeur des affaires criminelles au ministère de la justice et en 1876, il entra au Conseil d'Etat. Il donna sa démission peu après.

Nommé pour la première fois député en avril 1878, il siégea au centre-gauche, fut réélu en 1881, mais échoua en 1885.

Il rentra à la Chambre en 1887.

Ministre des affaires étrangères le 17 mars 1890 dans le cabinet de Freycinet, il conserva ce portefeuille dans le cabinet qui lui succéda le 29 février 1892.

M. Loubet ayant abandonné les affaires, M. Ribot fut appelé le 12 janvier 1893 à la présidence du Conseil et prit le portefeuille de l'intérieur. Il tomba le 30 mars suivant. On se rappelle que c'est sous ce ministère que les scandales du Panama atteignirent leur plus grande violence.

M. Ribot a été réélu député en 1893 par 6,715 voix contre 5.500 à deux autres candidats.

M. HANOTAUX

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Hanotaux est né en 1853 à Beauvais (Aisne). Il est licencié en droit et archiviste paléographe c'est un érudit qui a déjà un bagage scientifique considérable.

Il entra au ministère des affaires étrangères en 1880, devint sous-chef de cabinet puis conseiller d'ambassade à Constantinople.

Il fut élu député le 18 avril 1886 à une élection partielle du département de l'Aisne puis il échoua aux élections générales de 1889 contre le comte Caffarelli. Il devint chef du personnel diplomatique au ministère des affaires étrangères.

Il fut ministre des affaires étrangères dans le cabinet Dupuy, du 30 mai 1894 au 14 janvier 1895.

M. Hanotaux est officier de la Légion d'honneur.

M. LEYGUES

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

M. Leygues, député du Lot-et-Garonne, est né à Villeneuve-sur-Lot le 28 octobre 1856.

Avocat et publiciste, il rédigea divers journaux et publia des volumes de poésies remarquées.

Il siège à la Chambre depuis 1885 et a été réélu en 1893 par 12.174 voix contre 8.400 environ à deux concurrents.

M. Leygues a été pour la première fois ministre dans le cabinet Dupuy, constitué le 30 mai 1894 et qui est tombé le 14 janvier dernier. Il avait le portefeuille de l'instruction publique.

M. POINCARÉ

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Poincaré, député de la Meuse, est né à Bar-le-Duc, le 20 août 1860.

Avocat et publiciste.

Il siège à la Chambre depuis 1887.

Dans le dernier ministère Dupuy, M. Poincaré avait le portefeuille des finances.

M. TRARIEUX

MINISTRE DE LA JUSTICE

M. Trarieux, sénateur de la Gironde, est né le 30 novembre 1840, à Hubeterre (Charente).

Il fut bâtonnier des avocats de Bordeaux. Elu député le 6 avril 1879, il échoua aux élections en 1881, 1884 et 1885.

Il fut élu sénateur au renouvellement triennal de 1888 et devint président du centre gauche du Sénat.

Il s'est distingué dans la discussion de nombreux projets de lois, notamment dans celui de la liberté de l'enseignement supérieur.

M. ANDRÉ LEBON

MINISTRE DU COMMERCE

M. André Lebon, député des Deux-Sèvres, est né à Dieppe le 29 août 1859.

Avocat, il a été chef de cabinet du président du Sénat de 1882 à 1893, et professeur à l'Ecole des sciences politiques.

M. André Lebon a été élu député, pour la première fois, en 1893, par 10.465 voix contre 10.093 à M. Taudière, député réactionnaire sortant.

M. André Lebon est chevalier de la Légion d'honneur.

M. CHAUTEMPS

MINISTRE DES COLONIES

M. Chautemps, député du troisième arrondissement de Paris, est né à Valleiry (Haute-Savoie), le 2 mai 1850.

Il est docteur-médecin, conseiller municipal de Paris de 1884 à 1889. Il a présidé cette assemblée pendant l'Exposition universelle.

Elu député en 1889 et réélu en 1893, M. Chautemps s'est fait à la Chambre une spécialité des questions maritimes.

M. DUPUY-DUTEMPS

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

M. Dupuy-Dutemps, député du Tarn, est né aux Cabannes (Tarn), le 5 juillet 1847.

Avocat, il est maire de Gaillac depuis 1881 et député depuis 1889.

M. GADAUD

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

M. Gadaud est né en 1841, il est docteur en médecine.

Il a été maire de Périgueux, puis élu député aux élections législatives de 1885, il échoua en 1889 et fut ensuite élu sénateur en 1891.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

La réunion que les nouveaux ministres tiendront, demain matin à l'Elysée sera consacrée à l'examen de la déclaration qui sera lue lundi aux Chambres, après le Message présidentiel.

C'est M. Ribot qui rédigera lui-même ce document. Il ne fera que le soumettre à l'approbation de ses collègues.

Il semble d'ores et déjà à peu près certain que cette déclaration, qui, dit-on, ne s'engagera qu'avec toutes les restrictions nécessaires sur le terrain dangereux des réformes financières, annoncera le dépôt d'un projet d'amnistie, partielle. Rochefort et le comte Dillon seraient compris dans cette amnistie ainsi que M. Gérault-Richard et tous les condamnés pour délits politiques, délits de presse ou faits de grève, n'ayant pas de casier judiciaire antérieur.

Telles sont, assure-t-on les intentions de M. Ribot et on ajoute qu'elles sont conformes au désir exprimé par le Président de la République lui-même.

Indépendamment du conseil de demain les ministres se réuniront lundi. M. Félix Faure soumettra au Conseil son Message aux Chambres.

Paris, 1 heure du matin

Voici quelques nouvelles données succinctes sur la déclaration :

Le gouvernement invitera la Chambre à voter rapidement et avec le moins de hors-d'œuvre possible le budget dont elle a été saisie par le cabinet précédent, le ministère nouveau promettant, pour le prochain budget, d'étudier avec soins les questions de l'impôt sur le revenu et des droits nécessaires. Suivront des considérations sur la situation générale.

UN MEETING SOCIALISTE

Paris, 26 janvier

Ce soir a eu lieu, salle Chaynes, rue d'Allemagne, un meeting organisé par le comité central révolutionnaire.

Le président a donné la parole à M. Clovis Hugues, qui, dans un discours assez violent, a expliqué la conduite des socialistes au Congrès de Versailles. Il a terminé en invitant tous les socialistes à s'unir pour renverser la République opportuniste.

L'assemblée s'est séparée, après avoir voté un ordre du jour demandant l'amnistie pleine et entière pour faits politiques et la mise en liberté de Gérault-Richard.

Le bal de l'Ecole polytechnique

Paris, 26 janvier.

Ce soir a eu lieu le bal annuel de l'Ecole polytechnique, à l'hôtel Continental. La soirée a été des plus brillantes.

Le président de la République est arrivé à onze heures, accompagné des officiers de sa maison militaire.

Après la présentation des membres du Comité, M. Félix Faure a parcouru les salons et a été l'objet de vives marques de respectueuse sympathie. A son arrivée et à son départ, les honneurs lui ont été rendus.

M. Félix Faure a remis 1.000 francs à la caisse de secours des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique.

Le bandit Areski

Alger, 26 janvier.

La cour d'assises a condamné le bandit Areski à la peine de mort.

Le départ du Shamrock

Toulon, 26 janvier.

Le Shamrock ne partira que demain à la suite d'un nouvel ordre du ministère de la guerre. Il se dirigera sur Philippeville et non sur Bône.

FIN DU SERVICE DE NUIT

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Lyon, 26 janvier.

La bourse est ferme, et l'on attend la formation du ministère pour faire un peu de hausse.

Le 3 o/o débute à 102.25 pour terminer à 102.27 demandé.

Extérieure un peu plus faible à 73.50.

Italien termine à 86. On dit qu'il ira encore plus haut.

Lyonnais clôture à 821 demandé, après 825.

Banque Ottomane offerte à 680.

Les Chemins espagnols étaient offerts : le Nord-Espagne à 101.25, le Saragosse à 157.

Au comptant, les Lombardes sont fermes à 347 l'ancienne et 350 la nouvelle. Saragosse première 305. Asturies première 240. Barcelone directe 260.

Montrambert ferme à 947.50. Rive-de-Gier reprend un peu à 46 75. Saint-Etienne 314. Loire 232.50.

Gaz de Lyon 980. Creusot 1.950. Jonage 498.75.

En banque, l'Alpine fait 197.50. Donetz ancienne 1350. Act. Pottendorf 490 demandée. Briansk 1.110. Huta 2525. Deux-Passages 550 Obligation Navigation lib. 494.

BOURSE DE LYON

du 26 janvier 1895

FONDS D'ÉTAT à terme	Dernier cours
3 0/0 Français	102 27
3 1/2 Français	....
Egypte unifiée	....
Egypte privilégiée	....
Extérieure 4 0/0	73 40
Hongrois 4 0/0	....
Italien 5 0/0	86
Turc 4 0/0 S. D.	26 55
Portugais 3 0/0	24 75
Orient	65 37
ACTIONS	
Crédit Lyonnais	821 25
Foncière Lyonnaise	....
Suez	....
Panama	....
Landerbank	597 50
Banque ottomane	680 ..
Lombards	233 75
Nord Espagne	101 25
Saragosse	157 50
Autrichiens	816 25
VALEURS en banque	
Act. Huta Bankowa	2525 ..
Act. Croix-Paquet	695 ..
Act. Trifail	....
Act. Alpines	....
Act. Tharsis	....

VALEURS au comptant	Dernier cours
Ville de Lyon 3 0/0	403 ..
Ville Marseille 1877	....
V. Paris 69	429 ..
— 71	416 ..
— 92	386 50
Foncière 1877	405 ..
— 1879	502 50
— 1883	458 75
Communale 1892	....
Autriche 1re hypoth.	....
Lombardes ancien.	347 ..
— nouv.	350 ..
Nord Esp. 1re hyp.	266 25
— — 2e hyp.	233 50
— — 5e hyp.	....
Saragosse 1re hyp.	....
— 3e hyp.	... 50
Gaz de Lyon	980 ..
Creusot	1950 ..
Aciéries de la Marine	810 ..
Franche-Comté	....
Loire	232 50
Montrambert	947 50
Saint-Etienne	314 .
Rive-de-Gier	46 75
Dombrowa	490 .
Lyon-Croix Rousse	540 ..
Tramways Lyon	990 ..
— Clermont	....
Canal de Jonage	....
Brasseries Georges	553 75
— Bock	585 ..
Carrières du Midi	....
Tanneries Ulmo	310 ..
Lots Panama	121 ..

BOURSE DE PARIS

du 26 janvier 1895

VALEURS à terme	Clôture d'hier	Clôture d'aujourd	VALEURS au comptant	Derniers cours
3 0/0 Français	102 42	102 42	Tunis 3 0/0 1892	499 ..
3 0/0 Amortiss.	100 70	....	Fusion ancienne	475 50
3 1/2 Français	108 32	108 25	Fusion nouvelle	477 ..
Italien	85 42	86 10	Ville Paris 55 60	....
Extérieure	73 59	73 53	— 65	....
Hongrois 4 0/0	101 68	101 75	— 69	427 ..
Portugais	24 93	24 68	— 71	415 ..
Russe orient	65 37	65 40	— 75	559 ..
Egypte unifiée	529 06	....	— 76	553 ..
— privilégiée	....	....	— 86	416 ..
Banque de France	....	....	— 94 2 1/2	384 50
Crédit Foncier	896 25	900 ..	Ville Marseille 77	....
Crédit Lyonnais	823 75	823 ..	Ville Lyon	....
Banque Ottomane	682 18	679 06	Foncière 1877	405 75
Landerbank	597 50	....	Communale 1879	503 ..
Panama	....	....	Foncière 1879	502 ..
Paris-Lyon-Méd.	....	1435 ..	Communale 1880	502 50
Suez	3075 ..	3073 ..	Foncière 1883	458 ..
Nord-Espagne	105 ..	100 ..	— 1885	504 ..
Saragosse	....	156 ..	Comm. 923 20 °/.	501 50
Autrichiens	815 ..	813 ..	Eaux 3 0/0	....
Lombards	....	225 ..	Autriche 1re hyp	472 25
Consolidés	105 37	104 93	Lombardes anc.	347 75
Lots Panama	....	....	— nouv.	350 ..
			Priorité espagn.	265 ..
			Sarag. 1re hypot.	304 50

APRÈS BOURSE

3 0/0 Français	102 37	Banque Ottomane	679 06
3 1/2 0/0 Français	....	Rio Tinto	357 18
Extérieure 4 0/0	73 3	Tharsis	112 50
Portugais 3 0/0	24 66	Alpines	200 ..
Egypte unifiée	....	De Beers	498 12
— privilégiée	....	Hongrois 4 0/0	101 75
Italien 5 0/0	86 10	Russe-Orient	....
Turc 4 0/0 D	26 45		

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) .... 59 cents 7/8

CHANGES ORIENTAUX

En sterling

Shanghaï (taël) 4 mois de vue	»/»	»/»
Hong-Kong (dollar), 4 mois de vue	»/»	»/»
Yokohama » »	»/»	»/»
Singapoure » »	»/»	»/»
Bombay (transfer télégr.) la roupie.	1/0	9/16
Calcutta »	1/0	9/16

CHATEL-GUYON Constipation. Obésité, etc.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THÉATRE. — Ce soir, à 8 heures, *Mignon*.

THEATRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui 1 h. 1/2, en matinée les *Pauvres de Paris*. Le soir, à 8 heures, l'*Hôtel du Libre-Echange*

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, place Bellecour, concert par le 52e régiment de ligne.

Programme : Allegro, X. — 2. La Fausse Agnès, ouverture, Boïeldieu. — 3 La Dame du Lac, fantaisie pour piston, Rossini. — 4. Faust, fantaisie, Gounod. — 5. Coups de Canifs, polka, Klein.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie.

SCALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h, spectacle varié.

CIRQUE RANCY. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, et les jeudis et dimanches, à 3 h., brillantes représentations équestres variées.

ELDORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

NOUVEAU GUIGNOL, 8, rue Paul-Bert. — A 7 heures, *Lohengrin*, parodie.

FOLIES-BERGÈRE. — Tous les jeudis, à 8 h., patinage avec orchestre. Les dimanches, à 2 h., patinage avec orchestre. Soirée dansante à 7 h. 1 2. Tous les jours, à 1 h., patinage. Professeur Marius. — La salle sera chauffée.

GRAND CIRQUE DE SINGES. — Cours du Midi — Spectacle d'un genre tout à fait nouveau. — Tous les jours à 8 h. 1/2 du soir représentation.

Les dimanches, jeudis et jours de fêtes, représentation de famille à 3 h.

PANORAMA DE BAPAUME. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

TOUX — BRONCHITES
ANGINES — LARYNGITES
CROUP — INFLUENZA
GUÉRISON PAR LES
PASTILLES BONNET

Les récentes expériences scientifiques ont démontré que ces Pastilles sont supérieures à tous les remèdes connus pour se préserver et guérir les maladies de la gorge et des voies respiratoires.

Dépôt général à Lyon : Pharmacie BERTRAND aîné, 21, place Bellecour, et dans toutes les Pharmacies. (Prix : 3 fr. la boite, envoi franco par poste).

L'Odorat et les Extraits de Viande

DANS L'ALIMENTATION

Dieu a donné aux hommes et aux animaux cinq sens, dont le centre est le cerveau : la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat... Ce dernier, qui est notre sujet, est le sens gustatif par excellence (sensation du goût, perception des saveurs).

L'odorat, qui est le sens le plus relatif à l'instinct, passe avant le sens du goût chez les animaux ; aussi, il est à remarquer que l'animal le moins délicat ne prend jamais une nourriture sans l'avoir préalablement sentie longuement, et c'est après la sensation du goût qu'il accepte ou refuse la nourriture.

C'est donc bien à l'odorat que tout d'abord nous devons demander si tel ou tel Extrait alimentaire convient à notre goût et enfin s'il rappelle le naturel.

Le produit désigné sous le nom

BOUILLON GRAS PASCAL
Pot-au-feu instantané

est le seul remplissant les conditions de l'aliment complet, aussi est-il livré aux négociants en épicerie de la France entière avec toutes les garanties de contrôle et d'analyse officielle.

Ne pas confondre le **Bouillon Pascal** avec les produits désignés similaires et dont l'odeur rappelle exactement les anchois en putréfaction.

Le **Bouillon Pascal** est agréable à l'odorat comme aussi au palais ; il est sain, nutritif et se conserve indéfiniment.

LE BOUILLON GRAS PASCAL
SE VEND PARTOUT
Au prix de 0.30 c. la tablette de 4 potages

Pour toutes les affections de la bouche et des dents, gargarisez-vous avec le Régénérateur dentaire Lardellier, pharmacien. — Dans toutes les pharmacies. — Succès certain. — M. P.-A. Ruettard, rue Centrale, 10, à Lyon, seul concessionnaire pour la France et étranger

ANTIPYRINE
du Docteur KNORR, fabriquée à CREIL (Oise)
Seul Spécifique certain des migraines et névralgies expérimenté et approuvé par les médecins du monde entier.
EXIGER TOUTES PHARMACIES LA MARQUE ANTIPYRINE du Dr KNORR
Consulter les médecins pour les doses à prendre.

COURRIER DES THEATRES

Casino des Arts. — Aujourd'hui à 2 heures, grande matinée de famille avec toutes les attractions et les artistes du Casino et de la Scala.

Le soir, *All Right!* grande revue locale de fin d'année.

—o—

Cirque Rancy. — Aujourd'hui à 3 heures et à 8 h. 1/2, deux représentations avec un programme entièrement renouvelé et de nombreuses nouveautés. Grand succès des Hermandez et des Menados.

—o—

Hermann et Dorothée. — La direction de notre première scène est actuellement en pourparlers avec M. Frédéric Le Rey pour monter une de ses principales œuvres musicales, *Hermann et Dorothée*.

—o—

Coquelin cadet à Lyon. — Nous croyons savoir que Coquelin cadet viendra dans notre ville, le 10 février prochain, prêter son concours à un concert de bienfaisance organisé au Casino par l'Association des anciens élèves d'un établissement universitaire de Lyon.

—o—

Eldorado. — Aujourd'hui en matinée, à prix réduits, et le soir, pour la dernière fois le dimanche les *Ruses de Boulatromba*, avec le rideau de diamants, et première *De la Guille à Bron*, pantomime de M. P. Magron.

Au premier jour, première de *Passons l'Pont!* grande revue lyonnaise, par MM. Raoul Cinoh et F. Verdellet.

Naissances

Premier arrondissement. — Horand Victorine, f. rue Hôtel-de-Ville, 97. — Pommerol Joseph, m. rue Vitriolerie, 8. — Berne Antoinette, f. place Carnot, 7. — Coinde Jeanne, f. rue Ste-Hélène, 27.

Deuxième arrondissement. — Néant.

Troisième arrondissement. — Finand Henri, m. ch. des Culattes, 73. — Gette Mathilde, f. cours Gambetta, 3. — Vesse Nancy, f. rue Paul-Bert, 40. — Perrin Louise, f. rue St-Antoine, 18.

Quatrième arrondissement. — Dubost Antoine, m. place Bellecour, 1.

Cinquième arrondissement. — Palachon Marie, f. rue Chinard, 2. — Buiron Félix, m. rue St-Pierre-de-Vaise, 52. — Bonand Jeanne, f. rue des Quatre-Colonnes, 8.

Sixième arrondissement. — Leclerc Marie, m. cours Morand, 9. — Lonjon Marius, m. rue Pierre-Corneille, 65. — Rotton Baptiste, m. rue Garibaldi, 59.

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Ronquille Jacques, cafetier, 53 ans rue du Sergent-Blandan, 34, f. 9. — Malet Charles, négociant, 59 ans, place Tolozan, 27, f. 2 h. — Maréchal Joseph, employé, 44 ans, rue Diderot, 4, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Poidebard, rue Gasparin, 20, f. 7. — Allémir Joseph, manœuvre, 63 ans, quai Perrache, 12, f. 9 h. — Ep. Roux, née Roch, 80 ans, Charité f. 11 h. — Béju, née Philibert, sans profession, 73 ans, Charité, f. 2 h. — Chanterel Rémy, menuisier, 44 ans H.-D., f. 10 h. — Gazino Pierre, 46 ans, H.-D., f. 3 h.

Troisième arrondissement. — Veuve Poignat, née Bourson, ménagère, 62 ans, hôpital Saint-Joseph, f. 7 h. — Veuve Chabaud, née Daudurand, logeuse, 75 ans, rue Boileau, 171, f. 8 . — Marcelin Martial, employé, 27 ans, rue de la Buire, 73, f. 9 h. — Veuve Alibaux, née Artaux, rentière, 82 ans, quai Claude-Bernard, 7, f. 10 h. — Veuve Durniac, née Dervieux, débitante, 69 ans, rue Béchevelin, 2, f. 11 h. — Genty Joseph, rentier, 67 ans, rue Saint-Marie, 27, f. midi. — Calzari Charles, manœuvre, 69 ans, rue Moncey, 27, f. 1 h. — Fier Jean, menuisier, 45 ans, église Saint-Louis, f. 4 h. — Boinon Françoise, tisseuse, 68 ans, rue Boileau, 194, f. 2 h. — Jolivet Antoine, restaurateur, 38 ans, rue Paul-Bert, 11, f. 2 h. — Epouse Giraud née Genin, journalière, 21 ans rue Sébastien-Gryphe, 124, f. 3 h. — Berlioz Jean, 38 ans, rue Pierre-Corneille, 103, f. 3 h. — Pierre Mailland, sans profession, 73 ans, Saint-Jean-de-Dieu, f. 8 h. — François Chavat, sans profession, 55 ans, Saint-Jean de-Dieu, f. 8 h. — Josephine Bernard, 3 ans, rue Meissonnier, 4, f. 11 h.

Quatrième arrondissement. — M. Callet, née Poulet, tisseuse, 33 ans, grande rue Croix-Rousse, 33 f. 11 h. — Tholin Anne, dévideuse 48 ans, rue Perrot, 6, f. 3 h.

Cinquième arrondissement. — Picornot François, s. p., 63 ans, Antiquaille, f. 3 h. — Brison François, 8 jours, quai Pierre-Scize, 77, f. 7 h. — Bottolie Lasquin, rentière, 77 ans, chemin des Grandes-Terres, 69, f. 8 h. — Vve Gadagne, née Bouteille, rentière, 66 ans, q. Archevêché, 18, f. 10 h. — Beyzieux Anne, 88 ans, rue des Farges, 4, f. 11 h. — Furnon Antoine, 83 ans, chemin des Grenouilles, 14, f. midi. — Raffin Michel, concierge, 72 ans, rue de Gardagne, 8, f. 1 h. — Charrier Antoinette, couturière, 19 ans, quai Pierre-Scize, 8, f. 2 h.

Sixième arrondissement. — Epouse Chalendard, née Drunier ménagère, 28 ans, s. p., r. Pierre-Corneille, 18, f. 7 h. — Maron Joseph, menuisier, 61, rue de Sèze, 72, f. 11 h. — Bruyas Jean-Marie, adjoint, 62 ans c. Morand, 31, f. 2 h. — Varrachet Thérèse, couturière, 20 a., rue Vauban, 69, f. 3 h.

L'ÉLYSÉE ET SES HABITANTS

M. Félix Faure, le nouveau président de la République, maintenant installé à l'Ely-

sée, est le seizième des personnages, officiels ou non, Français ou étrangers, qui depuis 177 ans, ont tour à tour habité ce palais parisien.

Entre parenthèses, aucun d'eux sauf le financier Beaujon, n'y est mort.

Bâti pour Louis d'Auvergne en 1718, par Molles, l'Elysée qui portait alors le nom d'*Hôtel d'Evreux* fut acheté par Mme de Pompadour en 1874.

Son frère, le marquis de Marigny, en hérita en 1764.

Louis XV le racheta au marquis en 1768 pour en faire le lieu de séjour des ambassadeurs extraordinaires. Mais il servit surtout de garde-meuble, en attendant l'achèvement des bâtiments de la place de la Concorde.

Ces bâtiments terminés, Louis XV revendit l'Hôtel d'Evreux au financier Beaujon, lequel l'agrandit et l'embellit, selon les projets de son architecte Boulée. Beaujon, s'en réservant la jouissance sa vie durant, pour treize cent mille livres l'avait vendu à Louis XVI.

A la mort de Beaujon (1786) Louis XVI donna pour demeure à la duchesse de Bourbon, ma lère du duc d'Enghien, séparée de son mari, *l'Hôtel d'Evreux*, qui prit alors le nom d'Elysée-Bourbon.

La duchesse en fit don à la nation en 1790.

On y établit *l'imprimerie* encore «royale» pendant quelque temps.

Puis l'Elysée-Bourbon et ses magnifiques jardins, en qualité de domaines nationaux, furent loués à divers entrepreneurs qui les transformèrent, sous le nom d'*Elysée* d'abord, puis de *Hameau de Chantilly*, en maisons de jeux et jardins de fêtes publiques, pendant sept ou huit ans.

Un village champêtre, sur le modèle du *Petit Vienne (vulgo* Trianon) de Marie-Antoinette et du *Hameau rustique* du prince de Condé, à Chantilly, fut élevé dans le jardin, toujours garni des statues innombrables installées par Beaujon. On s'y pressait en foule. La terrasse était sans cesse encombrée d'élégants et d'élégantes, en costumes au dernier goût du jour, le *corset à la justice*, et le bonnet *à la Désespérée*...

L'entrée était de vingt-quatre sous, dont quinze en consommation.

Mais en 1795, la rareté de l'argent et la disette réduisirent à la ruine le *Hameau de Chantilly*.

Le public le délaissa.

Murat l'acheta en 1803, puis le céda à Napoléon, qui l'habita souvent et aimait beaucoup son superbe jardin.

C'est à l'Elysée qu'il signa, le 21 juin 1815, son acte d'abdication, avant de se retirer à la Malmaison.

L'empereur de Russie, Alexandre, en 1814, puis en 1815, fut à l'Elysée l'hôte de la France qu'avait perdue Napoléon.

De 1816 à 1820, redevenu *Elysée-Bourbon*, il était la demeure du duc de Berry, — qui mourut à l'Opéra.

Le petit duc de Bordeaux y vécut après la mort de son père pendant un certain temps.

En 1830, la liste civile le reprit dans ses dépendances.

La Constitution l'assigna pour demeure, en 1848, à Louis-Napoléon, président de la République. On sait ce qu'il y trama.

Depuis 1873, l'Elysée national a été l'habitation, comme on sait, de quatre des prédécesseurs de M. Félix Faure, le maréchal de Mac-Mahon, M. Grévy, M. Carnot et M. Casimir-Perier.

Espérons que le seizième habitant de ce bel édifice y fera, pour l'honneur de la République, un agréable séjour pendant les sept années qu'il est appelé à y passer.

LA BANDE DE LA « NÉGRESSE »

Paris, 25 janvier.

Marie Neveu, dite « la Négresse », quoique blanche et à peine âgée de dix-neuf ans, s'était fait une réputation parmi les malfaiteurs de toute sorte qui pullulent dans les quartiers excentriques de la rive ganche, et son énergie l'avait élevée dernièrement à la qualité de chef de bande.

« La Négresse » ayant sous ses ordres une autre femme nommée Blanche Gauthier, âgée de vingt ans et deux individus âgés de dix-huit ans, Camille Pouzet et Georges Pinel, pratiquait, et avec un succès qui, depuis quelque temps, décourageait la police, le coup dit du « père François ».

Une imprudence à laquelle ses complices étaient loin de s'attendre a provoqué son arrestation et celle de ses acolytes.

Un ouvrier boulanger, M. H..., demeurant rue de Turbigo, rencontrait hier soir rue Lecourbe, Marie Neveu et Blanche Gautier, qui lièrent conversation avec lui et l'emmenèrent tout en causant sur le quai d'Orsay.

M. H. ne croyait pas ses compagnes capables d'un mauvais coup et il ne se méfiait de rien quand, soudain, il fut saisi par les femmes, bâillonné et renversé à terre. En même temps deux individus qui se tenaient dans l'ombre surgissaient et se mettaient en devoir de le dévaliser.

La victime, cependant, réussit à se défaire du mouchoir qui l'étouffait et à s'armer d'un tranchet qui se trouvait dans une de ses poches.

Le tranchet s'abattit à deux reprises sur le figure d'une des femmes et la blessée — c'était la « Négresse » — s'empressa de prendre la fuite à toutes jambes, ainsi que ses complices.

« La Négresse » ne put aller bien loin, car ses blessures étaient terribles et, ne songeant qu'à chercher remède aux souffrances qu'elle endurait, elle vint s'abattre comme une masse sur le parquet du poste de police situé boulevard Garibaldi.

Son état désespéré nécessita son transport immédiat à l'hôpital Necker.

Sur ces entrefaites, arrivait au même poste M. H.... qui venait raconter au Brigadier de service l'agression dont il avait été victime.

L'une des coupables était toute trouvée, et M. Duponnois, commissaire de police, ne tarda pas à mettre la main sur les trois autres, grâce à des papiers trouvés dans les poches des vêtements de « la Négresse ».

Après un interrogatoire dans lequel les malfaiteurs ont avoué avoir commis en trois semaines plus de vingt agressions semblables sur la rive gauche, ils ont été écroués au Dépôt.

Quant à « la Négresse », qui a déjà subi plusieurs condamnations, elle est gardée à l'hôpital à la disposition de la justice.

Le Gérant : MARIUS COLLOMBET.

Imprimerie et stéréotypie du *Nouveau Lyon*, 7, place des Terreaux et 2, rue Vaubinière

Machines rotatives Marinoni, 15,000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Farra et Cie Lyon

VENTE DE FONDS

M. Rabilloud a vendu le matériel du fonds de boulangerie qu'il exploite à Lyon, rue de l'Oiselière, 1 à M. Fiol. Réclamer à M. Fiol, 32, rue de la Claire, dans les dix jours, à peine de forclusion.

LOTS DE TERRAINS
clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres
A VENDRE
PETITES PROPRIÉTÉS
De 4,600 à 8,000 r. avec jardins
S'adresser ou écrire C. Barbier, régisseur, 52, *cours Richard-Vitton*, Lyon-Montchat.

Maison de Convalescence
Pension bourgeoise
Soins et traitement de famille à des prix très modérés
Appartements à louer meublés ou non
10, Chemin Saint-Maximin
LYON-MONPLAISIR
Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE
AG contre L'INCENDIE
SIÈGE SOCIAL :
29, Rue de Richelieu, PARIS
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France ; elle reçoit directement les propositions.
FORTES REMISES

LYON — Grands Magasins de Nouveautés, Rue et Place de la République et Rue Palais-Grillet — LYON

AUX DEUX PASSAGES

Société anonyme au Capital de 2,200,000 francs

Lundi 28 Janvier et jours suivants

EXPOSITION SPÉCIALE ET GRANDE MISE EN VENTE
DE
TOILES, BLANC, LINGERIE, LITERIE

Couvertures, Chemiserie, Rideaux, Bonneterie, Ganterie, Rouennerie

Les Articles de TOILES et BLANC sont traités AUX DEUX PASSAGES *avec un soin tout particulier ; les pièces ne sont mises en vente qu'après avoir subi certaines épreuves qui permettent de les garantir à l'usage.*

Notre mise en vente de **TOILES, BLANC, ROUENNERIE**, aura cette année une importance considérable, grâce au développement que nous avons pu donner à ces articles en les transférant dans notre annexe où ils occupent en entier le Hall et le vaste rez-de-chaussée.
Nos agrandissements nous ont aussi permis de créer un nouveau comptoir de **LITERIE COMPLÈTE** et de doubler l'importance de nos rayons de Bonneterie et de Lingerie.
Dans tous ces articles nous avons réuni, en vue de cette mise en vente, un grand nombre d'affaires extrêmement avantageuses qui seront, pour la plus part, exposées sur des tables de proposition où le public pourra librement les apprécier.

Pendant toute la Semaine le Ballon des Deux Passages sera offert aux Enfants

ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS. — EXPÉDITION FRANCO POUR TOUT ACHAT A PARTIR DE 25 FRANCS

MOTEURS A GAZ
Machines à Vapeur
Constructions mécaniques
A. FARRA & Cie
25, Chemin des Pins

OCCASION RARE
Fonds de Café *à vendre*, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles.
S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

C'est toujours au
CAFÉ PERRAUD
F. COLLET, Successeur
Place du Pont, 14
Que l'on boit du
BON VIN NOUVEAU

Matériel d'imprimerie
FOURNITURES GÉNÉRALES
B. DELAYE
8, Rue Henri IV - LYON
PHOTOGRAVURE
ILLUSTRATION DE LIVRES
CATALOGUES COMMERCIAUX
INSTALLATION RAPIDE D'IMPRIMERIES

ON TROUVE
LE NOUVEAU LYON
Dans tous les kiosques

CHAMBRE DES ADJUDICATIONS DES NOTAIRES DE LYON
Avenue de l'Archevêché, 2
Etude de Me Gaston VACHER, notaire à Lyon, cours Lafayette, 28
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Par le ministère de Me Vacher, notaire à Lyon
En la Chambre des Adjudications des Notaires de Lyon, avenue de l'Archevêché, 2
Le Mercredi 6 février 1895, à une heure du soir
D'UN
FONDS DE COMMERCE DE PARFUMEUR
Exploité à Lyon, avenue de Saxe, 106, sous la raison sociale D. Moreau fils, y compris le bail des locaux et lieux occupés par l'usine servant à la fabrication du savon, installée dans un immeuble sis à Villeurbanne, rue Magenta, 51 et 53, et du matériel servant à la fabrication du savon.
Loyer annuel de ce bail : 3,000 f. — Mise à prix : 2,000 f.
Enchère : 100 fr.
Pour tous renseignements, s'adresser à Me Vacher, notaire à Lyon, dépositaire du cahier des charges.

Papiers peints
DANS TOUS LES GENRES
B. COLIN
7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7
En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux
LYON
Décorations, Tentures de tous styles. — Baguettes, Rosaces Paravents et Devants de Cheminée

PLANTS GREFFÉS, MONDEUSE ET GAMAYS
Sur Riparia, Solonis, Jacquez
BOUTURES DIVERSES
MURAT, *viticulteur à Bordelan, Villefranche (Rhône)*

Maison J. BADOUD & Cie
217, 219, 221, 223, r. de Vendôme et rue Vaudrey, 13
LYON (Guillotière)
Nous sommes heureux d'annoncer à notre nombreuse clientèle que les principales maisons d'Epicerie et de Comestibles continueront à vendre nos vins rouges et blancs, en bouteilles cachetées, aux prix suivants :
VINS ROUGES

Cachet bleu, le litre	0.40	Cachet vert, le litre	0.65
» marron »	0.45	» jaune »	0.75
» rouge »	0.55	» orange »	1.00

VINS BLANCS

Cachet vert, le litre	0.65	Cachet jaune, le litre	0.75
Bordeaux blancs, en bouteilles, cachet jaune »			1.00

Vins blancs suisses, en fûts et en bouteilles
Grand Choix de Bordeaux, Beaujolais, Bourgognes
EN FUTS ET EN BOUTEILLES SPÉCIALES
La Maison livre au commerce de gros des *Vins de sa récolte*, depuis 16 fr. l'hectolitre et au-dessus.
Tous nos vins sont garantis naturels

ANTICOR VÉTAR — LA FEUILLE UN FRANC
LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE
Se conserve indéfiniment et sous tous les climats
Franco par poste. — Se trouve partout
Vente en gros : JACQUET, 4, rue Vaubecour, LYON

Mlle L. GAUCHÉ
Sage-femme de 1re classe
Diplômée de la Faculté de médecine de Lyon
Ex-interne de la Maternité
Tient des pensionnaires
2, Rue de la Tour-du Pin, 2
LYON-CROIX-ROUSSE

DESCOURS, PARRY et Cie
Commissionnaires
38 Cornhill, Londres
La maison exécute les commandes avec la plus grande célérité. Echantillons sur demande.

APPAREILS DE CHAUFFAGE
Calorifère hygiénique breveté et poêle de faïence
Mon C. BALOUZET
13, Quai des Célestins, 13
LYON

LOCATIONS
A louer, à l'année, *Jolie Propriété* d'agrément bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, écurie, remise, eau et gaz.
S'adr. bureau du journal, n° 1012.

A louer, à proximité d Lyon, site merveilleux, bon air, petit chalet coquet confortable, vue magnifique.
S'adresser bureau du journal, n° 1008.

ÉPICERIE LACHENAL
28, Cours Gambetta
Maison de confiance
Vins fins, Liqueurs de toutes marques, Conserves. Pâtes, etc.
APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Chartre du Couv., verte	8.95	Chocolat Menier, 1/2 kil.	1.60
— — jaune	6.95	— Poulain »	1.35
Absinthe Pernod	3.70	Cacao Van Houten	3.90
Arquebuse St-Genis	3.60	Thé vert	3.10
Amer Picon	2.70	— noir	4.25
Rhum Saint-James	4 »	Café extra	2.90
— Chauvet	3.10	Tapioca, le paquet	».45

Livraison franco à domicile. — 28, cours Gambetta, 28
Dépôt du Bouillon Pascal

EAU DES SŒURS
MARTHE-LAURE
Composition aromatique
Lotion unique pour le soin de la chevelure. Enlève les pellicules, arrête instantanément la chûte des cheveux et les fortifie.
En vente chez tous les coiffeurs, parfumeurs et pharmaciens
Entrepôt Général : 30, Quai des Brotteaux, Lyon

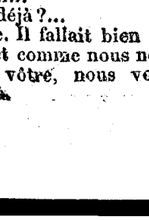

SUPRÊME RÉGÉNERATEUR
Des cheveux et de leur couleur
ROYAL SAVIOUX
Seul recolorant ne *poissant* pas
CHEZ TOUS LES COIFFEURS

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chûte des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, rue de l'Echiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

NE PRENEZ PAS LA PEINE
de chercher vos chambres ou appartements meublés. Allez ou écrivez à l'agence de location « Lyon-Logements », *4, rue Pierre-Corneille*, à côté de la place Morand. — Adresses et renseignements gratuits. — *Recherches à forfait d'appartements vides et sous-locations.*
Les propriétaires de chambres ou appartements meublés peuvent se faire inscrire.

RHUME
La Crème pectorale BAVEREL sera toujours la Reine des Pectoraux pour guérir *Rhume, Toux d'irritation, Coqueluche* ; elle est le remède sans rival de toutes les irritations et de l'insomnie.
Dépôt général : Pharmacie Charles BAVEREL, place du Pont, 10, Lyon, chez tous les droguistes. Détail chez tous les pharmaciens.
PRIX : 2,25

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 27 Janvier 1895 — N° 29

PARADIS PERDU

PAR

Jules Mary

Ce fut presque insensible, tout d'abord. Cela se manifesta par une multitude de petits incidents où perçait la préoccupation de savoir où elle était, ce qu'elle faisait là, ce qui s'était passé.

Elle se réveillait d'un long et lourd sommeil.

Elle s'était endormie encore jeune. Elle se réveillait presque vieille femme. Elle s'était endormie sans un fil d'argent dans sa chevelure. Elle se réveillait ayant les cheveux tout blancs.

Et nous ne pouvons pas mieux comparer ce retour à la raison qu'à un réveil, car ce fut ainsi qu'il se manifesta.

Un matin, elle parut très préoccupée. Elle regardait autour d'elle les compagnes de sa vie de tous les jours, allant et venant dans le dortoir, se préparant à descendre pour prendre leur part des travaux quotidiens.

La folie, a dit quelqu'un, est un songe tombé dans la réalité. Elle se réveillait de son rêve.

Elle ne revint pas, du premier coup, à la perception bien précise et bien nette de sa propre personnalité. Cela n'était pas possible. Il fallait encore longtemps pour cela, il fallait aux menus faits le temps de se grouper, à sa mémoire le temps de renaître et de ressusciter les événements de sa vie passée.

Une lacune existait dans sa vie, dans sa tête.

Ce fut long, très long aussi, cette renaissance.

Chaque jour, un fait nouveau la frappa, attirant sa curiosité. Et quand elle ne le comprenait pas, pareille aux enfants, elle en demandait l'explication.

Mille curiosités traversaient son esprit.

Pourquoi était-elle couchée dans cette vaste pièce, avec tant d'autres dans tous ces petits lits symétriquement rangés ?

Pourquoi mangeait-elle à tous ses repas, avec les mêmes femmes, toujours les mêmes, toujours aussi nombreuses ?

Pourquoi ces travaux ? Pourquoi travaillait-elle ?

Et ces hommes en uniforme, dans les vastes cours, que faisaient-ils ?

Et les *infirmières*, à *quoi* servaient-elles ?

Et pourquoi la visite régulière de ces médecins qui l'interrogeaient sur sa santé — toujours les mêmes questions — et qui s'en allaient avec la même indifférence et les mêmes hochements de tête ?...

Pourquoi, aussi, ces allures bizarres chez certaines femmes, près d'elle, ces phrases singulières qu'elles laissent échapper parfois ?

Pourquoi aussi quelques-unes tombaient-elles, parfois, dans des rages extravagantes ? Elles criaient, se tordaient, écumaient. Des hommes arrivaient tout de suite, leur passaient bien vite, avec beaucoup de peine, une sorte de camisole d'épaisse toile grise, sans manches ?

Pourquoi cette vie bizarre, en commun, qui ramenait tous les jours, avec régularité, les événements de la veille, sans jamais de variété ?

Voilà les premières questions qu'elle se posa,

Et elle ne pouvait y répondre.

Une des gardiennes, nommée Céleste, l'avait depuis longtemps prise en amitié.

Elle était si douce, elle souriait presque toujours, la pauvre Fernande. Depuis qu'elle était folle, depuis que sa raison ne pouvait plus rien évoquer des tristes événements qui s'étaient déroulés aux Bergereaux et qui, pour un temps, avaient assombri sa physionomie, elle était redevenue, la pauvrette, ce qu'elle était autrefois, alors qu'elle n'avait pas encore perdu son doux paradis d'amour et de bonheur...

Jadis, ses yeux souriaient encore... La nature avait repris le dessus, maintenant qu'elle n'avait plus l'âme pour la diriger et qu'elle était souveraine maîtresse de ce corps.

Céleste l'aimait donc tout particulièrement, avait pour la comtesse des soins de mère, répondait avec sérieux à ses divagations, ne souriant jamais des tristes folies qu'elle entendait, pleine de pitié, au contraire, pour les égarées.

Et ce fut à Céleste que Fernande s'adressa, petit à petit, au fur et à mesure qu'un peu de clarté, c'est-à-dire un peu de raison, descendait dans son esprit.

— Céleste, qu'est-ce donc que toutes ces femmes ?

— De pauvres abandonnées, ma chère, qui n'ont plus ni père, ni mère, ni mari, ni enfants,

— Pourquoi suis-je avec elles ?

— Parce que vous êtes seule, comme elles sont seules. Et parce que vous ne pourriez vivre, si l'on vous laissait aller par le monde à votre guise.

— Ah ! Et vous, Céleste, pourquoi êtes-vous ici ?

— Pour causer avec vous, pour veiller à vos besoins, pour vous distraire, pour vous protéger.

— Ah ! Est-ce que j'ai toujours vécu ici, moi ?

— Non.

— Ah ! Et où donc étais-je auparavant ?

— Je l'ignore.

— Pourquoi l'ignorez-vous ?

— Je ne connais même pas votre nom.

— Ah ! j'en ai un... pourtant... oui, j'en ai un... Tout le monde en a un... mais cependant il me semble que vous m'appelez d'un nom, souvent ?

— C'est vrai...

— Lequel, déjà ?...

— Gertrude. Il fallait bien vous donner un nom, et comme nous ne connaissions pas le vôtre, nous vous avons donné celui-là.

Fernande se mit à rire.

— Gertrude, dit-elle, Gertrude, c'est drôle.

— Pourquoi trouvez-vous cela drôle, ma bonne ?

— Je ne sais pas.

Ce fut tout pour ce jour-là. Elle ne demanda rien de plus.

Mais les jours suivants, son esprit avait travaillé. Des réflexions lui étaient venues, nombreuses, qui dénotaient presque une guérison complète.

Un dernier rayon de soleil manquait, qui devait tout illuminer et lui rappeler le passé.

— Céleste, il y a longtemps que je suis avec vous ?

— Très longtemps... de nombreuses années. Savez-vous ce que c'est qu'une année ?

— C'est très long, je connais ce que c'est.

— Et bien, ma pauvre Gertrude, il y a plus de vingt ans que vous êtes ici...

— Est-ce que j'étais dans une maison comme celle-ci, auparavant ?

— Non.

— Où étais-je donc ?

— Je vous l'ai dit. Je ne sais pas. Vous aviez essayé de vous noyer. Un soir, vous vous êtes jetée dans la Seine, du côté de la Halle aux vins, à Paris. Un batelier qui fumait sa pipe sur le pont de son bateau, s'est élancé pour vous secourir. Et il a été assez heureux pour vous ramener vivante. Mais les bateaux amarrés sur la grève vous avaient presque broyé la figure, de telle sorte que vous êtes défigurée et que certainement ceux qui vous ont connue avant cet accident, ne vous reconnaîtraient pas.

— Ah ! vous êtes sûre ?

— Oui, ma bonne Gertrude, absolument sûre !...

— Ah ! dit Fernande, pensive, l'imagination en travail.

— On vous a interrogée, à cette époque, on a essayé, par tous les moyens, de savoir d'où vous veniez, ce que vous étiez... la chose n'a pas été possible.

Et Céleste regardait Fernande avec attention.

Les questions de la folle la surprenaient. Elle n'était pas habituée chez les autres à une insistance aussi logique. Elle en était frappée.

— Mon Dieu, dit-elle, est-ce que cette pauvre femme reviendrait à la raison ? Et si cela est vrai, sera-ce un bonheur ou sera-ce un malheur pour elle ?...

Et lui prenant la main, elle l'interroge doucement :

— Dites-moi ce qui se passe en vous, Gertrude... Vous comprenez beaucoup de choses, maintenant, à ce qu'il me paraît. Vous cherchez à vous rendre compte de l'endroit où vous êtes... Il y a de la réflexion dans vos paroles.

(A suivre).

On s'abonne sans frais au NOUVEAU LYON dans tous les bureaux de poste de France et de l'Etranger.